"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,500

LA LIBERTÉ

Vol. 69 No 18 SAINT-BONIFACE, jeudi 29 juillet 1982

VIe Choralies internationales

L'apothéose du chant choral

Venus de la Belgique, des États-Unis, de la France, de l'Angleterre et des autres provinces canadiennes, des francophones envahiront Winnipeg afin de participer du 31 juillet au 7 août aux VIe Choralies internationales.

Pour ces adeptes du chant choral, dont les organisateurs accepteront les inscriptions jusqu'au samedi 31 juillet à 9h00 à l'université du Manitoba, ce sera une semaine remplie d'activités de toutes sortes. Tout d'abord, ils pourront assister à divers ateliers dès dimanche de 8h30 à 12h30 et ce pour toute la durée des Choralies.

Puis le dimanche après-midi à 14h30 ce sera la répétition de la super chorale, en préparation pour le grand concert d'ouverture en soirée à la salle du centenaire. À cette occasion, on rendra hommage au père Caron afin de souligner tout le travail qu'il a fait pour la promotion de la chanson française au Manitoba depuis nombre d'années. Les personnes qui assisteront à ce grand concert pourront entendre un choeur composé de 400 voix francomanitobaines.

Le lundi soir, les gens pourront assister au Centre culturel à la soirée manitobaine, où ils entendront entre autre Maurice Paquin et le duo Gerry et Ziz. Selon Marie Fournier, directrice générale de l'Alliance chorale Manitoba, d'autres artistes devraient d'ici quelques jours confirmer leur présence à ce spectacle.

Le lendemain les choralistes profiteront de la journée pour faire plus ample connaissance avec le milieu. Les gens des régions de la Seine et de la Rouge accueilleront ces choralistes, et ceux-ci pourront visiter des musées, discuter avec les gens et prendre un repas en leur compagnie.

Et puis le mercredi soir 4 août ce sera le grand barbecue à la ferme Richardson. À cette occasion les choralistes et les membres du Club des Buffalo, outre de se régaler, assisteront au spectacle des Danseurs de la Rivière Rouge et de celui de Marcel Meilleur et son ensemble.

Lors du grand concert de clôture le samedi 7 août à 19h30 au Centre des Congrès, les gens auront l'opportunité de juger du travail fait lors des ateliers et du chant commun. Les choralistes interpréteront alors des chants de negro spiritual, du folklore international, d'opéra et d'opérette, etc.

Une centaine de bénévoles travailleront au niveau de l'accueil, du transport ou à titre de guides, afin d'accueillir ces 500 choristes venus de plusieurs pays. Quant au bureau de l'Alliance chorale Manitoba, à quelques jours des VIe Choralies cela ressemble à une véritable ruche d'abeilles. Heureusement dira Marie Fournier "que je peux compter sur une bonne équipe de travail".

Son équipe au bureau de l'ACM est composée de Mariette Régnier, Nicole Marion, Agnès Molin, Claude Mousseau, Carmen Tremblay, Johanne Trudel, Joanne Marcoux et de Janick Belleau.

Les personnes intéressées à assister au concert d'ouverture et de clôture peuvent se procurer leurs billets au CCFM et aux guichets ATO.

Yvon GIROUX



L'activité est fébrile à l'Alliance chorale Manitoba, car dans quelques jours ce sera les VIe Choralies internationales. Dans l'ordre habituel; Marie Fournier, Mariette Régnier et Agnès Molin.

Au sommaire



L'été dans la campagne manitobaine

Tels sont les paysages familiers aux Manitobains...
Un ciel bleu, beaucoup de lumière, des champs de blé ou d'orge, des quintaux de foin et, à l'horizon, des forêts et des fermes.
Bonnes vacances au Manitoba à ceux qui resteront chez-eux!

Avis aux annonceurs et aux lecteurs

Pas de journal les jeudis 5, 12 et 19 août

Comme c'est la coutume, l'équipe de LA LIBERTÉ sera en vacances durant les trois premières semaines du mois d'août. Il n'y aura donc pas de journal durant cette période, soit les 5, 12 et 19 août.

Les bureaux de LA LIBERTÉ seront ainsi fermés à compter du lundi 2 août et le resteront jusqu'au vendredi 20 août inclusivement. La publication reprendra le 27 août. Merci.

OPINION

À l'abri des conflits et des débats

Lorsque vous lirez ces lignes, le résultat des élections scolaires dans le quartier 5 de la Division scolaire de la rivière Seine seront connus. Peu importe le vainqueur, ce dont on est certain, c'est que l'ambiance de travail ne s'améliorera pas à la commission scolaire. Les électeurs seront quand même tranquilles pour la durée des mandats en cours.

Ensuite il faudra recommencer à rouvrir la même vieille plaie: des élections de commissaires d'écoles. Il y en a tous les trois ans. Les prochaines élections auront lieu à l'automne 83. Mais d'ici quelques mois le conflit fera rage sur un autre théâtre: celui de la justice.

Déjà les éducateurs, quasiment unanimes, et les directeurs d'école, unanimes, ont manifesté leur position: ils n'en veulent pas du nouveau directeur adjoint de la division scolaire, Maurice Sala, ex-commissaire, qui doit entrer en fonction le 3 août.

La commission scolaire a persisté et elle se trouvera peut-être devant les tribunaux. Le 26 juillet, l'Association des éducateurs de la division a déposé un avis devant la Cour du Banc de la Reine, proposant que les commissaires avaient outrepassé leurs pouvoirs en embauchant un des leurs. L'affaire sera entendue la semaine prochaine.

Les éducateurs ont également averti la commission scolaire qu'ils tentaient d'obtenir une injonction contre l'embauche de M. Sala. La loi scolaire est évoquée.

Le carnage le plus légal

Personne pour le moment ne songe aux étudiants. Pourtant, dans un mois, ils feront les frais de ce conflit. Le nouveau directeur adjoint est responsable de l'évaluation des 18 directeurs d'école qui ont publiquement contesté ses compétences, ainsi que des centaines de professeurs qui, contrairement à lui, ont obtenu leur permanence dans la division.

Finalement, tout le monde a pris congé de ce conflit, parents, professeurs et élèves, sauf ceux du quartier 5. Même le Ministre de l'éducation en a pris congé.

On apprend que le ministère se prépare à des changements... Quels changements? Dans le système actuel, c'est évident que les premiers responsables de l'éducation au Manitoba sont à l'abri des conflits, même des débats. Bref, les vacances à l'année, alors que se poursuit partout au niveau local, le carnage le plus légal.

Si changements il y a dans la politique scolaire, il faudra qu'ils soient porteurs de paix au niveau des communautés scolaires. Et puisque c'est l'été, nous promettons de ne plus en parler jusqu'à la rentrée. Bonne fin de vacances!

Jean-Pierre DUBÉ

Lettres à **LA LIBERTÉ**

Des précisions sur les droits des Franco-Manitobains

La question des services en langue française devant les tribunaux du Manitoba a été soulevée dernièrement dans la presse et a engendré certains malentendus. Dans l'intérêt de vos lecteurs, je voudrais préciser la position du gouvernement provincial à cet égard.

Toute personne résidant au Manitoba a le droit de s'exprimer soit en anglais, soit en français, devant n'importe quel tribunal de la province. Ce droit est garanti par la Constitution (article 23 de l'Acte du Manitoba, 1870).

Bien qu'il lui suffise, pour satisfaire aux strictes exigences de la Constitution, de fournir des interprètes, le gouvernement s'est efforcé de rendre ce droit constitutionnel plus significatif, grâce aux moyens suivants:

1. Le Service de traduction de la province offre ses services à tous les tribunaux et se charge de la traduction des documents sans que les parties en litige aient à en supporter les frais. Les procédures peuvent être produites soit en anglais, soit en français, devant n'importe quel tribunal.

2. Si l'on requiert la présence d'un interprète pour permettre aux témoins ou aux procureurs de s'exprimer dans l'une ou l'autre des langues officielles, la province se chargera de fournir aux tribunaux les services d'interprétation, sans que les parties en litige aient à en supporter les frais. Les dispositions concernant les services d'interprétation pour les témoins s'appliquent à toutes les langues quand cela est nécessaire.

3. Il existe, à la Cour des juges provinciaux de Saint-Boniface, une Cour des poursuites sommaires où les procédures peuvent se dérouler en français. Cette Cour, présidée par l'honorable Robert Trudel, est accessible, sur demande, à toute personne accusée d'une infraction punissable sur déclaration sommaire de culpabilité (ex: toutes les infractions provinciales ou les infractions aux règlements municipaux) commise dans la ville de Winnipeg, près de cette ville ou dans la région avoisinante. Ce tribunal a été prévu plus particulièrement à l'intention de tous les Franco-Manitobains de Winnipeg et des régions avoisinantes, notamment Saint-Pierre, Saint-Malo, Sainte-Anne, La Salle Saint-Adolphe, Sainte-Agathe, etc... Bien que les causes pour des infractions commises, par exemple à Saint-Pierre, soient habituellement entendues à la Cour des juges provinciaux de Steinbach, la Cour des juges provinciaux de Saint-Boniface n'en est plus éloignée que de quelques kilomètres seulement.

4. L'acticle 462.1 du Code criminel est entré en vigueur au Manitoba le 1er juillet 1982. Cela permet aux personnes d'expression française, poursuivies pour infraction au Code criminel ou à toute autre loi fédérale, d'être jugées par un juge, ou par un juge et jury, parlant français. L'expérience en Ontario au cours des trois dernières années, ainsi que notre expérience à la Cour des poursuites sommaires de Saint-Boniface, nous ont persuadés que, même si le juge Trudel est le seul juge qui parle français à la Cour des juges provinciaux, nous pouvons assurer ce service à travers toute la province du Manitoba.



Les fonctionnaires de mon ministère examinent la possibilité d'étendre à d'autres parties de la province les services en français dans les cours des poursuites sommaires. Nous suivrons la situation de près et, dans un an, lorsque nous aurons eu l'occasion d'analyser l'expérience acquise par suite de la proclamation de l'article 462.1 du Code criminel, nous serons en mesure de prendre cette décision.

Le Procureur général,
Roland Penner, C.R.
le 22 juillet 1982

Lettre ouverte aux maires canadiens

Il y a maintenant 57 villes et villages, représentant 4 millions de citoyens canadiens, qui mènent des référendums sur le désarmement, en conjonction avec les prochaines élections municipales. "Maclean's" (28 juin 1982) a déclaré que "le vrai impact du référendum (local) a été de forcer Trudeau, à nouveau, d'assurer le contrôle des armes comme une question de sa diplomatie personnelle"...et ceci même avant que le vote ait lieu.

Nous vous envoyons cette lettre pour vous demander de la photocopier ainsi que les pièces jointes et de les distribuer à tous les membres de votre Conseil. Notre désir le plus sincère est que votre Conseil concluera que le désarmement est le problème le plus important de tous les temps, que c'est un intérêt municipal légitime et que vous assumeriez vos responsabilités si vous teniez un référendum municipal sur le désarmement. De telles décisions donnent au peuple une voix démocratique sur un sujet qui est rapidement passé au premier plan de l'agenda personnel de millions de citoyens canadiens.

Nous vous recommandons de demander l'opinion des gens, à l'église, à l'union, dans les clubs, et des autres. Vous obtiendrez probablement des réponses diversifiées mais vous trouverez vraisemblablement un immense support

La décision finale est vôtre, bien sûr. Chaque politicien doit, en fin de compte, suivre sa conscience en de telles circonstances.

Bien sincèrement,
(L'original de cette lettre a été contresigné par les personnes suivantes:)

Farley Mowat,
Pierre Berton,
Paul McRae, MP (PLC)
Doug Roche, MP (PC)
Ed. Broadbent, Chef, NPD
Mike Harcourt, Maire de Vancouver
Dr Clarke MacDonald, Secrétaire, "Office of Church and Society United Church of Canada"
Art Eggleton, Maire de Toronto
Grace Hartman Président, CUPE
Rabbi W. Gunther Plaut "Holy Blossom Temple"
Dr Donald Anderson, Conseil canadien des églises
Murray Thomson, Projet "Ploughshares"
T. James Stark, Opération "Dismantle"

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,500 foyers du Manitoba français.

Membre de l'association de la presse francophone hors Québec

APF

Directeur par intérim: Jean-Pierre DUBÉ
Journaliste: Yvon GIROUX
Composition: Arlette LACHIVER
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Gilbert PAINCHAUD
Sécrétaires: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les locaux sont situés au Centre culturel franco-manitobains 340, boulevard Provencher. **Téléphoner au No: 247-4823.**

L'abonnement annuel coûte: 16,50$

Heures de bureau: Lundi au vendredi 9h à 12h; 12h30 à 16h30

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited. 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 96
340,boulevard Provencher
Saint-Boniface R2H 3B4

Une opinion sur les événements à LA LIBERTÉ

En tant que Franco-Manitobaine concernée, je veux exprimer mes opinions sur les événements qui se passent à **LA LIBERTÉ**. Je suis demeurée silencieuse jusqu'à présent, pensant qu'une foule de gens écriraient. Mais à ma grande surprise, la réaction a été honteusement faible.

Dans les derniers quelques mois, nous avons été témoins de nombreux articles qui tentaient de prédire les nominations de Presse-Ouest et les éléments qui y contribuaient. Nous le savons tous, la source des événements présents retournent à l'assemblée annuelle de la SFM à la fin du mois de mars car deux partis distincts s'étaient formés avec des intentions bien préparées pour le destin de Francofonds et de **LA LIBERTÉ**.

J'étais présente à l'assemblée et activement impliquée en tant que Présidente de l'Association des étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface. À ce moment-là, deux étudiants universitaires, Daniel Fortier et Daniel Boucher, se présentaient à deux postes au conseil d'administration de la SFM. Plusieurs étudiants s'étaient engagés à les appuyer en tant que jeunes adultes, qu'on tend habituellement à oublier à la SFM.

En se renseignant un peu plus, la SFM nous a dit que même si les étudiants venaient seulement pour le vote, ils devaient quand même payer les 15$ d'inscription. Sachant qu'aux élections municipales, provinciales et fédérales, les lecteurs votent gratuitement, on trouvait déplorable qu'il fallait acheter un droit de vote à la SFM.

C'est alors qu'on s'est mis à rechercher des documents pour découvrir que tout membre de la SFM peut voter à l'assemblée annuelle s'il a payé sa cotisation libre. Les étudiants ont utilisé ce droit.

Par contre, lorsque Raymond Hébert nous dit dans un article que les événements on été grandement influencés par la présence des étudiants, il se trompe.

Que l'on ne vienne pas me dire que la présence des 40 étudiants sur la masse de 400 participants a pu faire une grande différence. Ils ont certainement influencé l'entrée d'un des jeunes adultes et peut-être d'un autre candidat. Même à ça, le conseil d'administration est composé de neuf personnes et les sept autres ont été élues par la majorité.

Alors que le blâme est souvent retombé sur les étudiants dernièrement, le vrai problème c'est qu'on a élu un conseil d'administration pas mal mou qui ne se compare aucunement à celui de Gilbert Proteau, qui, elle, je la félicite, avait pris les rênes avec deux mains fortes et décidées.

J'ai appris, à ma grande surprise, le mois dernier, qu'une personne en particulier a réussi à se venger en utilisant le conseil d'administration de la SFM à ses propres fins. Faut dire qu'il a bien joué ses cartes afin de ragagner son poste, mais il a perdu le respect des Franco-Manitobains. Malheureusement aussi, un des nôtres, un jeune au conseil d'administration de la SFM, s'est fait emporter par ce vent et on ne peut plus le faire atterrir.

Ce sont des gens comme eux qui détruisent la fondation solide franco-manitobaine si bien bâtie par des francophones qui s'entraidaient. Nos actions aujourd'hui dans la francophonie sont égoïstes et on ne pense plus véritablement aux retombées sur la communauté.

Pour revenir en arrière un peu, voyons ce qu'était **LA LIBERTÉ**. Il faut dire que l'équipe de Bernard Bocquel et de Jean-Pierre Dubé avait mis sur pied un bon journal. Leurs articles suscitaient beaucoup de réaction et ils avaient cherché à faire participer les gens de la communauté.

Mais encore une fois, nous avons pu témoigner d'une fameuse histoire "d'entre-tuage" de Franco-Manitobains. L'équipe a été débarquée et remplacée, entre autre, par un journaliste québécois qui ne connaissait aucunement la région.

Nous n'étions pas plus avancés. Et nous avons pu voir que tout au long de la présente année, il existait des froids entre l'ancienne équipe de Presse-Ouest et ceux qui cherchaient la vengeance.

L'assemblée annuelle de la SFM a été l'occasion propice pour cette vengeance, car on a voulu élire les gens qui verraient à cette affaire. Et on le sait tous, la clique qui contrôle à la SFM est la clique qui contrôle à Presse-Ouest et à Francofonds.

On a été jusqu'à écoeurer pour de bon M. Paul Marion, qui, avec une bonne base en affaires, a voulu faire une véritable contribution à la francophonie. Ce n'est pas pour rien que les Franco-Manitobains ne veulent plus s'impliquer

Cette clique est à la recherche du pouvoir et veut tout contrôler. En réalité, ces gens n'ont pas du tout de support, et on n'a que des commentaires négatifs à dire à leur égard.

Encore une fois, ces gens ont réussi à renvoyer l'équipe de **LA LIBERTÉ**, même jusqu'aux secrétaires qui étaient là depuis sept ans. Ces secrétaires n'ont eu rien à dire: un mémo sur leur pupitre l'autre jour leur annonçait cette surprise!

Il n'y a aucune logique. Nous avons devant nous des administrateurs très très faibles. Les Franco-Manitobains ont encore une fois perdu et la vengeance est victorieuse.

En plus, l'ex-directeur Claude Gagné a voulu rendre publique toute cette affaire, mais je crois que c'était une erreur grave d'apporter ça chez les Anglais, au "Free Press" et à Peter Warren, qui ne profitent de ces occasions que pour abattre encore plus les Français. Est-ce nécessaire de demander à Gerald Regan de faire une enquête fédérale? Si on veut se chicaner, réglons au moins nos chicanes chez nous.

Si les méthodes de nomination à Presse-Ouest sont inacceptables, changeons-les. Une solution possible serait que chaque candidat soit présenté par un organisme différent, tout comme on nomme le conseil d'administration du Collège. Comme ça, on s'assure de représenter le mieux possible la communauté.

Ce n'est pas pour rien que les francophones compétents préfèrent mettre leurs énergies ailleurs que dans nos organismes. On ne parle que de débarquer celui-ci et celui-là lorsque dans nos discours d'élections, on ne veut qu'embarquer le monde. C'est de la vraie hypocrisie!

Mettez-vous à la place d'un lecteur de **LA LIBERTÉ** qui, de journal en journal, est témoin d'espaces vides, de lettres de bêtises, de nouvelles nominations et de démissions forcées. C'est presque assez pour avoir honte d'être Franco-Manitobain!

Je crois que c'est grand temps de changer nos attitudes et de commencer à penser positivement. J'ai intérêt à voir nos organismes grandir, et nous n'aboutirons à rien de la façon dont on procède dans le moment. Ensemble, faisons front commun et bâtissons un Manitoba français plus fort que jamais!

Joanne Therrien-Sabourin
Saint-Boniface
le 25 juillet 1982

POINT

Saint-Lazare perd son unique banque

Vendredi 30 juillet sera le dernier jour d'opération de la Banque de Montréal, la seule institution financière de la communauté. La raison de la fermeture? On évoque la conjoncture économique difficile et les promesses de développement industriel qui ne se réalisent pas.

Au fait, il ne s'agit pas d'une faillite, loin de là. Cette succursale n'était tout simplement pas à la hauteur de la situation, selon les autorités à la banque à charte. On sait que les profits des banques continuent à augmenter d'une façon générale.

D'après le maire de Saint-Lazare, Omer Chartier, les résidants devront se tourner vers les villages voisins pour des services bancaires. Par ailleurs, il a indiqué que des démarches ont déjà été entreprises pour l'obtention d'une succursale d'une autre banque à charte.

Et pourquoi pas une caisse populaire? Il semble que les caisses ne fonctionnent pas à Saint-Lazare. M. Chartier soutient que cela n'a jamais bien fonctionné dans le coin. Il a rappelé que dans les années 40, une caisse pop avait vu le jour dans ce village mais qu'elle avait dû fermer les portes il y a une quinzaine d'années. "Le comité de crédit, il a précisé, ça n'a pas marché".

Les gens de la région auraient perdu leurs illusions quant à l'éventualité de l'installation d'une mine de potasse près de Saint-Lazare. Le maire a souligné qu'une mine de potasse de la région a annoncé qu'elle procédera sous peu à des mises à pied... Que voulez-vous, la demande est à la baisse au niveau mondial...

Pour ce qui est des cinq employés de la Banque de Montréal, ils seront mis à pied. Il faut espérer cependant, que la population ne sera pas privée longtemps d'un service essentiel.

Ce qui est certain, c'est qu'il ne faut pas s'inquiéter du sort de la banque: elle ne peut pas faire faillite. Les gouvernements sont là pour ça.

Jean-Pierre DUBÉ

Les grandes retrouvailles des Tougas

Ils étaient plus de 400 Tougas venus des États-Unis ou du Canada, à célébrer le 80e anniversaire de l'arrivée de Laurent et Rosanna Tougas au Manitoba, à Sainte-Anne en fin de semaine dernière.

Dès le début de la soirée de vendredi le flot des Tougas déferlait dans la petite municipalité de Sainte-Anne, afin de procéder aux inscriptions. Tôt le lendemain matin, un défilé se mettait en route à destination de la maison paternelle, dont le propriétaire actuel, Noël Tougas, est un petit-fils de l'ancêtre. Pour la circonstance chacune des familles s'était fabriquée des fanions ou des banderoles, qu'elle exhibait fièrement au cours du trajet qui se fit en voitures tirées par des tracteurs, automobiles, bicyclettes ou à pied.

À l'arrivée à la ferme l'abbé Léonce Aubin procéda à la bénédiction des lieux, et par la suite on brossa un bref historique de l'arrivée de Laurent et de Rosanna au Manitoba. Ensuite l'un des cinq enfants, encore en vie, des ancêtres, Joseph Tougas remit une plaque-souvenir à Noël Tougas soulignant le 72e anniversaire de l'établissement de la famille à Sainte-Anne.

Les gens ont pu aussi effectuer une visite d'un musée ancestral sur la propriété de Noël Tougas. Pour la circonstance, les organisateurs avaient réuni divers objets ayant appartenu aux ancêtres. Plusieurs de ces objets étaient encore la propriété de certains membres de la famille tandis que d'autres appartenaient au musée.

C'est l'abbé Léonce Aubin qui célébra la messe et pour l'occasion la chorale était formée de membres de la famille Tougas. Après le banquet, les gens ont pu assister à une excellente pièce écrite par Anita Gagné, et décrivant l'histoire d'une journée de la famille au mois de mai 1916. Les comédiens étaient des petits-enfants ou des arrière-petits-enfants des ancêtres Tougas, et malgré le fait que la majorité en étaient à leurs premières armes dans le domaine, ils ont offert une solide performance.



Une des scènes de la pièce "Chez Laurent et Rosie" présentée en fin de semaine dernière, lors de la grande rencontre des Tougas.

Les commentaires étaient élogieux pour l'auteur qui a bien su condenser, tout en respectant leur authenticité, des faits de la vie de tous les jours de cette famille. Le plus bel hommage à l'auteur, lui est venu de la part de trois des enfants présents de Laurent et Rosanna. Joseph Tougas, qui, à certains moments,ne pouvait s'empêcher d'essuyer quelques larmes, considère que les personnalités de chacun furent respectées. "J'aurais pu les reconnaître sans même qu'ils soient nommés dans la pièce", a déclaré M. Tougas.

Pour sa part Sr Marie-Rose a déclaré que l'histoire de cette famille était condensée, mais tout de même typique. La pièce fut rejouée dimanche et même lundi. À cette dernière occasion, elle fut enregistrée sur vidéo et les personnes intéressée pourraient en obtenir des copies.

Par la suite, la présidente du comité organisateur, Mme Annette Charrière, et Jeannine Tougas en tête ont débuté ce qui devait devenir une soirée canadienne typique. Tour à tour des membres de la famille des Tougas ont démontré soit par des chansons ou en musique leurs divers talents.

Mme Charrière s'est déclarée très satisfaite de l'accueil réservé à ces grandes retrouvailles. "Cela en valait la peine. Les gens sont partis heureux, et c'est là notre récompense", a déclaré Mme Charrière, soulignant les longs mois de préparation en vue de cette fête.

Quant au livre de 359 pages retraçant l'histoire de Laurent et de Rosanna, les 200 copies se sont envolées rapidement. Les personnes intéressées pourraient contacter l'auteur du volume: Mme Thérèse Aubin.

Yvon GIROUX

La SEFHQ porte plainte

La Société de l'Éducation française hors du Québec vient de déposer une plainte auprès du Commissaire aux langues officielles contre M. Lloyd Axworthy, ministre de l'immigration et de la main d'oeuvre, qui représentait le gouvernement fédéral à Winnipeg à l'occasion de la fête nationale du 1er juillet 1982.

Au cours des cérémonies officielles qui se déroulèrent devant le palais législatif du Manitoba, le ministre de l'immigration ne manqua pas de s'adresser au public en anglais, mais omit de le faire en français ou en fut incapable. La participation du gouvernement fédéral dans le domaine des deux langues officielles se trouva ainsi réduite à zéro.

La plainte adressée au Commissaire Maxwell Yalden fait également état des pertes chiffrées en milliards de dollars, qui ont été causées par le manque de coopération des universités dans l'enseignement des langues. Le gouvernement fédéral se déclarant incapable d'intervenir directement auprès des universités pour réduire le déficit actuel, la SEFHQ suggère qu'on lui octroie des fonds spéciaux pour lui permettre de poursuivre sa campagne pour le rétablissement du français.

La Société de l'Éducation française hors du Québec termine en exprimant l'espoir que la situation embarrassante du 1er juillet 1982 ne se reproduise plus, mais au contraire que les cérémonies de l'année prochaine soient marquées par l'emploi harmonieux des deux langues canadiennes.

Cette requête a été adressée en duplicata à MM. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada, Donald Regan, secrétaire d'état, et Allan MacEachen, ministre des finances. Elle était signée par MM. André de Leyssac, président général de la SEFHQ et Georges Forest, vice-président général.

Une nouvelle ère au Festival du Voyageur

L'ouverture du Rendez-vous: quatre jours de fête

Dans un peu plus d'un mois, les 2, 3, 4, 5, et 6 septembre, s'ouvrira à Saint-Boniface, plus particulièrement rue Taché, un nouveau centre d'activités communautaire: le Rendez-Vous. Et à l'intérieur de cette ruche socio-culturelle se trouvera un club pour les membres du Festival du Voyageur - 3,000 bénévoles et employés. Son nom? Le Canot du Voyageur.

Car, bien entendu, on a voulu que soient dissociés les identités du club privé et de la grande salle, désignée pour des fins de marketing comme étant le Rendez-Vous. Au Festival, on souhaite qu'avec le temps, le club soit évoqué par le vocable "Le Canot".

Au Canot, on trouvera des artistes franco-manitobains toutes les semaines, dans une ambiance vraiment francophone, nous assure le président du Festival, Me Léo Teillet. Tous les employés seront bilingues a décidé l'organisation.

Et des employés à temps partiel, il en faudra une bonne vingtaine, dit-on, pour les divers services au Canot et au Rendez-Vous. Bien que les tarifs pour l'utilisation de grande salle n'aient pas encore été fixés, déjà le Festival a commencé à élaborer une politique de location. La salle à usages multiples qui peut contenir près de mille places est dotée d'un plancher de danse de grandes dimensions, et de systèmes élaborés de son et de lumière. On pourra donc y tenir n'importe quoi, sauf, on l'espère, des soirées sociales. Des encans, des expositions (de voitures, d'animaux et des oeuvres d'art), des bingos, des productions de télévision, des congrès et heureusement, des spectacles.

Car on a voulu que les qualités acoustiques de la grande salle soient bonnes. Déjà, pour le concert d'ouverture, on parle d'un grand spectacle avec l'artiste Daniel Lavoie, qui serait filmé par Radio-Canada en fonction de l'émission Les Beaux Dimanches.

De nombreux problèmes d'espace

Pour ce qui est des autres activités de la fin de semaine d'ouverture, il est question d'un vin-fromage, d'une épluchette de blé d'Inde, organisés en conjonction avec le Centre culturel franco-manitobain, de spectacles divers et de danses. On cherche aussi à faire bénir le Rendez-Vous par un représentant des autorités religieuses de Saint-Boniface.

La grande salle trouvera surtout sa raison d'être lors des festivals annuels. Pour Léo Teillet, les avantages seront nombreux: on y tiendra les grandes soirées, telles les Concours de gigue et de violons, le Farcetival, le Jour du patrimoine et la Grande Finale. De plus, on pourra y réunir les bénévoles du Festival et les organisateurs quotidiennement pour faire l'évaluation des activités. C'est donc une solution à de nombreux problèmes d'espace.

Et de l'espace, d'abord, il en fallait pour les bureaux du Festival. Psychologiquement, a expliqué le président, cela fait une différence que de se sentir chez soi, on sent qu'il y a une permanence.



Le président du Festival du Voyageur, Léo Teillet, devant le Rendez-Vous, rue Taché. Les rénovations sont en cours.

D'ailleurs, les quelques dix employés à temps plein de l'organisation ont chacun leur coin pour travailler. Les bureaux, attenant à la grande salle, ont été conçus suivant les besoins de la cause et comprennent, par exemple, une salle de réunion.

10% des revenus annuels

Mais tout cela n'aurait été possible sans l'aide des gouvernements: 600,000$ du fédéral et 300,000$ de la ville de Winnipeg au cours de l'année. Il s'agit de contributions exceptionnelles, a fait valoir Me Teillet, puisque le Festival, depuis plusieurs années, n'obtient que dix pour cent de ses revenus des gouvernements.

L'organisation s'est donc montrée prête à voir cette aide disparaître à condition que des sommes globales lui soient octroyées d'un coup pour l'achat et la rénovation de l'édifice, évalués au coût de 1,3 million.

C'est d'ailleurs le sens de la demande faite récemment à la province. Si le Festival ne reçoit pas un dernier coup de main du gouvernement provincial, a souligné Léo Teillet, on risque de connaître des problèmes de liquide, du moins à court terme. Pour bien montrer à l'État que les retombées économiques du "meilleur festival d'hiver en Amérique" justifient amplement ces contributions, une étude sera effectuée sous peu.

Il ne restera à l'entreprise qu'à régler des problèmes de parking, puisque les résidants ont demandé - et cela se comprend - qu'un parc de stationnement soit aménagé en face du Rendez-Vous, soit à l'ouest de la rue Taché, pour ne pas encombrer les rues du quartier.

Ce qui est certain, avec cette nouvelle présence à l'année longue, c'est que le Festival du Voyageur ne sera plus une fête de quartier, mais une fête nationale. C'est pourquoi on parle volontiers d'une nouvelle ère dans la vie de l'organisation.

Jean-Pierre DUBÉ

Sacré-Coeur

Il fait nuit à Winnipeg

Seigneur nous sommes contents au Sacré-Coeur, mais nous ne sommes pas heureux.
Nous sommes contents parce que nous nous sentons bien au Sacré-Coeur;
mais nous ne sommes pas heureux
parce qu'il n'y a plus d'école du Sacré-Coeur
plus de Chevaliers de Colomb
plus de club Lydia
plus de jeunes travailleurs
plus de club du Sacré-Coeur
et presque plus de Dames de Sainte-Anne.

Seigneur, nous avions tellement de belles réunions avant;
Il y avait tant de monde intéressé dévoué et engagé, dans le passé.
Mais aujourd'hui, Seigneur,
nous avançons comme un homme ivre,
poussé par l'habitude, sans savoir.

Nous refaisons chaque dimanche les mêmes gestes communautaires qui semblent si inutiles.
Nous marchons, mais nous savons que nos pas n'aboutissent nulle part.
Nous parlons et nos paroles semblent si affreusement vides.
Les Canadiens français semblent si loin et si peu intéressés
à exprimer leur foi dans leur propre langue.
Nous semblons balbutier,
empêtrés et même ridicules.

Est-ce Toi qui désires cela?
Tu nous as entraînés loin, Seigneur;
Confiants, nous avons marché à tes côtés;
Et voici qu'en plein désert, en pleine nuit, brusquement Tu disparais.
Nous appelons et Tu ne réponds pas,
Nous cherchons et ne Te trouvons pas.

Seigneur, il fait nuit.
Seigneur veux-tu vraiment
qu'à l'ouest de la Rouge,
à Winnipeg
Nous puissions te chanter et te louer dans la langue de
Corneille et Pascal?
Provencher et Langevin?

Seigneur il fait nuit à Winnipeg.
Dominique Kerbrat omi
co-pasteur - Sacré-Coeur

P.S. Vos commentaires sur la situation sont bienvenus - Téléphonez au Père Dominique - Tél No.: 774-5863.

Lorette

Au club de base-ball

Le club de base-ball a tenu sa réunion du Comité exécutif, vendredi 23 juillet. Une motion fut adoptée. Qu'une contribution de 200$ soit faite à l'Alliance chorale de Lorette.

Les 17 et 18 juillet dernier notre équipe de "Fastball" remportait le premier prix au tournoi annuel de Fisher River. Voici les résultats des parties - Lorette 3, Selkirk 1 - Lorette 8, Jackhead 1 - Lorette 3, Peguis 0 - Lorette 1, Winnipeg 0.

Le club a décidé que notre équipe participerait, au grand tournoi de "Fastball" qui aura lieu à Scanterbury le 31 juillet, 2 et 3 août, ainsi qu'au tournoi de Notre-Dame-de-Lourdes, le 8 août prochain.

Cette année notre soirée de clôture aura lieu samedi le 25 septembre à la salle de l'aréna. Nous vous donnerons plus d'informations sur cette soirée un peu plus tard.

Les Choralies s'en viennent

Un dernier rappel de vous procurer vos billets pour le 3 août, journée à Lorette à l'occasion de la visite des choristes des pays francophones, venant de toutes les provinces du Canada, de la Belgique, de la France, de l'Angleterre, de la Suisse et d'autres. Venez chanter et souper ensemble.

Pour les billets appeler, Agathe (878-3087), Marcel (878-3237), Laurette (878-3131), Odile (878-2226) ou Gisèle (878-3509). Pour plus de renseignements appeler, Alma Désautel (878-2295). Profitez de cette occasion de chanter et fraterniser avec "ces nôtres".

Lilliane LANSARD

Avis d'audition pour CKSB

CKSB est à la recherche d'un (e) jeune animateur(trice) ayant oeuvré de près avec les jeunes franco-manitobains, plus particulièrement dans le domaine du spectacle et des activités jeunesse dans la province, pour animer et présenter PULSATION, les samedis de 13h00 à 15h00, à partir du 11 septembre 1982 et jusqu'au début de juin 1983.

Les intéressés pourront s'adresser au directeur à CKSB.

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN
340, boulevard Provencher, Saint-Boniface, R2H 0G7, Tél.: 233-8972

Artistes - Artisans

VOUS DÉSIREZ EXPOSER VOS OEUVRES?

Amateurs ou professionnels, groupes ou associations intéressés à exposer au Centre culturel franco-manitobain sont invités à soumettre leur projet au coordonnateur des arts et métiers avant le 9 août 1982.



Dates d'exposition:

La salle est disponible d'avril à septembre 1983. Les projets acceptés seront exposés pour une période de 3 à 4 semaines.

Pour toute information communiquez avec **Paulette Desaulniers**, agent d'information - **CCFM au No 233-8972.**

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN



présente



Gérard Jean (Ziz)
29, 30, 31 juillet

Venez faire un tour!

HEURES D'OUVERTURE:
lundi au samedi de 19h à 1h
(sauf les vendredis - ouvert à 16h00)



Mark Kolt
5, 6, 7 août
12, 13, 14 août
19, 20, 21 août
26, 27, 28 août

BOUTIQUE D'ARTISANAT -

La Galerie

Objets faits à la main par des artisans franco-manitobains - des souvenirs d'une beauté exceptionnelle.

1er juillet au 5 septembre 1982
12h00 à 18h00 - lundi au vendredi
13h00 à 17h00 - samedi et dimanche





Rendez-Vous à la grande fête à Saint-Boniface
les **3, 4, 5 et 6** septembre
Voir la prochaine édition de **LA LIBERTÉ** pour plus de détails

LECTURES D'ÉTÉ

Un roman de l'Ouest canadien urbain

Le commis est le titre d'un des romans canadiens publiés à Paris ces dernières années. L'auteur, Gérald Moreau, est natif du Manitoba, nous apprend la notice de couverture; il a fait ses études à Saint-Boniface, au Québec et en France avant d'aller enseigner le français à Victoria.

Être publié à Paris n'est pas une caution de qualité. (Ni de distribution, car l'éditeur, la Pensée universelle, n'a pas répondu à une commande qui lui a été adressée il y a plus d'un an, et réitérée ensuite!)

Ecrit de façon conventionnelle, le récit présente le court séjour d'un Québécois dans une ville de l'Ouest qui pourrait être Edmonton ou Vancouver; apparemment Vancouver, puisqu'il y a la mer (bien que ceci ne soit que mentionné incidemment), L'anti-héros est non seulement dépaysé mais foncièrement ennuyeux. Il ne trouve pas à s'occuper en attendant son emploi ou dans ses loisirs. "Quand on ne sait que faire de sa peau, il reste deux possibilités: marcher ou boire dans un bar" (p. 29). Pour un homme jeune arrivant dans une ville étrangère, voilà qui est peu engageant!

Il est embauché dans un bureau. Il s'agit d'une société d'importation, c'est tout ce qu'on sait de la nature de son travail.

Du moralisme, il y en a...

L'observation parvient à être vivante ici et là, piquante même. Mais l'action est maigre ou inexistante. Et du moralisme, il y en a!

Dès le premier chapitre, il inflige au lecteur une "colère" (c'est son expression page 15) au sujet de l'avortement, aussi déplacée qu'elle est peu convaincante, provoquée par un article de journal. "Le fléau de notre temps", Plus loin, il exprime son opinion sur le tabac, car ce pauvre angélique doit coudoyer des fumeurs "Quel droit les fumeurs ont-ils d'infecter l'air que je dois respirer? L'air, c'est la vie. Empoisonner l'air, c'est empoisonner ma vie". Il applaudit aux campagnes contre la cigarette. "Plus de gens se défont de la mauvaise habitude et les places publiques ainsi que les compagnies de voyage séparent les fumeurs des non-fumeurs. Je savais qu'à mon retour à ma chambre ce soir-là, je sentirai (sic) la pourriture à cause de cette fumée car celle-ci pénètre dans le linge et même dans la peau" (p.35).

Les tentations de la chair

Il y a plus. Notre "commis" a tellement peur de se salir les mains qu'ils n'ose pas se servir de la poignée de porte pour sortir des toilettes d'un endroit public! "Jamais je ne touche les poignées de porte dans les toilettes; toujours j'emploie le même procédé pour sortir. A l'occasion, je profite de la sortie d'un autre client., Ainsi mes mains restent propres. Je n'y peux rien. Je suis fait comme cela. J'ai horreur des microbes" (p.93). Cette fois-ci, toutefois, personne à côté pour lui ouvrir la porte; donc, "j'utilisai, pour ouvrir, la serviette de papier avec laquelle je m'étais essuyé les mains". (p. 92-93).

Il tombe dans le même ridicule lorsque surviennent les "tentations de la chair", selon l'expression de la notice biographique. N'insistons pas.

Il connaît un début de liaison amoureuse, se fait des amis anglophones et francophones. Au travail, lors d'une évaluation, le seul confrère qui parle contre lui est le seul autre Canadien français de l'équipe... Cet incident n'est qu'un symptôme. Les enfants de ses amis francophones parlent anglais entre eux et avec les adultes. Mais surtout, c'est le milieu majoritaire qui lui pèse; il est vu comme un étranger et se fatigue des mêmes questions posées.

C'est ce conflit évidemment, une version des "deux solitudes", qu'a retenu l'éditeur parisien, pour qui les obsessions hygiéniques ont pu paraître pittoresques, exotiques... à nos dépens! Ainsi que certaines tournures dans le langage. On a même toléré un canadianisme pur et simple: "une personne qui se fait manger par les **frémilles**" (p. 58).

J'allais oublier. Une scène est émouvante; c'est celle-là qui accroche le lecteur au second chapitre. Le nouvel arrivé se rend à l'église française de la ville où se tient un service funèbre pour un enfant. Comme le veut une pratique abominable qui a cours maintenant, on ouvre le cercueil et invite les gens à voir la dépouille pour une dernière fois. (Ceci ne se faisait pas à l'église jusqu'à récemment, n'est-ce-pas?) Dans un mouvement de douleur incontrôlé, le père soulève le petit corps du cercueil et le presse contre lui (p. 23).

Un détail bénin mais surprenant. En cherchant l'église française, et plus d'une fois ensuite, l'étranger note que les rues ne sont pas droites. Or, les rues rectilignes et à angles droits sont caractéristiques des villes de l'Ouest, sans exception, comme on sait.

Somme toute, une telle littérature a peut-être des chances sur le marché d'exportation, mais peu dans le pays d'origine.

Rossel VIEN

Du nouveau au Musée de l'Homme et de la Nature

Le ministre provincial des Affaires culturelles a annoncé la nomination de cinq nouveaux membres au Conseil d'administration du Musée de l'Homme et de la Nature à Winnipeg. Parmi ceux-ci se trouve M. Lucien Chaput, directeur intérimaire de la Société historique de Saint-Boniface.

M. Chaput est originaire de Sainte-Anne-des-Chênes et diplômé du Collège universitaire de Saint-Boniface. Depuis le mois de mai dernier, il siège également au conseil de la société éditrice de **LA LIBERTÉ**, Presse-Ouest Ltée.

Les quatre autres nouveaux membres du conseil du Musée de l'Homme et de la Nature sont: Marion Ishenberg, Catherine Mallett, Cornell Wynnobel, et Stanislao Carbone.

De la France à Folklorama
Un nouvel enthousiasme au Pavilon CF

L'été 1982 aura été particulièrement mouvementé pour les quelques 20 membres de la troupe de spectacle des Danseurs de la Rivière Rouge. Après dix-huit jours de tournée dans le département des Vosges en France, ils nous reviennent, en pleine forme et toujours accompagnés du groupe Folle Avoine, pour le Festival des nations de Winnipeg, du 8 au 14 août prochain.

Le Pavillon canadien-français, un des 38 de Folklorama cette année, se déroulera comme depuis trois ans, au gymnase du Centre culturel franco-manitobain. En fait, toute la bâtisse sera imprégnée de l'esprit de fête puisque les salles d'exposition seront utilisées au maximum entre autres, pour la vente d'artisanat.

La présidente des Danseurs, Lucille Daudet, a résumé ainsi les changements prévus pour l'édition de cette année: nouvelle disposition du gymnase du CCFM et nouveautés sur scène.

D'abord pour la disposition de la salle, on a décidé que le spectacle des danseurs et des musiciens se déroulera sur le théâtre du gymnase, de façon a accommoder plus de visiteurs, ce qui, on se souvient, a été un problème depuis les débuts de l'activité annuelle.

Pour ce qui est du spectacle, les Danseurs de la RR et Folle Avoine contribueront à faire bon ménage durant toute la semaine, interprétant des nouvelles suites de chant et de danse au cours des quatre premiers soirs, et pour les trois derniers soirs des reprises du fameux spectacle Fusion, présenté le printemps dernier au CCFM. Les deux groupes seront accompagnés de deux violoneux tout au cours des sept soirées. C'est donc dire, a souligné Mlle Daudet, que les danseurs ne s'exécuteront pas cette fois au son de la musique enregistrée.

Au niveau de la préparation, les organisateurs se disent prêts à tout: on boira et mangera à la canadienne comme à l'habitude: caribou, six-pâte, pain d'habitant, ragoût de boulettes, fromages, pâté de foie gras, tarte au sucre, et fougasse provençale. Il reste donc à réunir les danseurs et les chanteurs, a rappelé la présidente, puisqu'un certain nombre d'entre eux sont restés en France (14 au total) pour de courtes vacances. On les attend le 30 juillet.



Mlle Lucille Daudet, présidente des Danseurs.

"On remporte l'enthousiasme qu'on a reçu des Français" a dit Lucille Daudet. Le voyage a été un succès: au cours des deux semaines et demie, environ 7,000 personnes ont vu le spectacle. Les Danseurs et Folle Avoine se sont produits dans des conditions nouvelles, soit, par exemple dans un château à Strasbourg et dans un amphithéâtre romain en plein air.

Le 14 juillet, ils l'ont fêté à Aubigné, une petite communauté de 300 personnes, dans une région où prédomine l'industrie des vins. On raconte que des échantillons des meilleurs crus du département ont été apportés au pays.

Jean-Pierre DUBÉ



Les Danseurs de la Rivière Rouge et en arrière-plan, Folle Avoine, nous reviennent ensemble au Pavillon canadien-français.

Pavillon canadien-français

Folklorama 82: festival multi-culturel avec 39 pavillons

Gymnase du CCFM
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Tél.: 233-7440

8 au 14 août 1982
dimanche de 16h à 24h
lundi au vendredi 18h à 24h
samedi de 16h à 24h

Artistes:

Folle Avoine
famille de 7 chanteurs
et musiciens populaires
et folkloriques

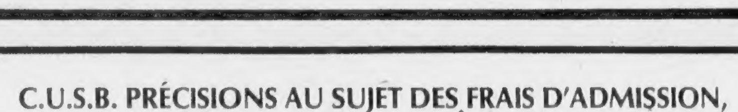
les Danseurs de la Rivière-Rouge
troupe folklorique spécialisée
en danses canadiennes-françaises
et **organisateurs du pavillon**

Passeport: $6.00 (12 ans et moins, gratuit)
$2.00 pour l'âge d'or

Bon pour tous les pavillons durant la semaine de "Folklorama".

Vous pouvez nous aider financièrement en achetant vos passeports aux

CCFM 340, Provencher
Park Florists 400, Taché
Librairie Landry 180, Provencher
Kiosques de VIe Choralies internationales
Toutes les Caisses populaires du Manitoba
Country Kitchen 270, ch Ste-Anne



C.U.S.B. PRÉCISIONS AU SUJET DES FRAIS D'ADMISSION, D'ÉVALUATION, DE RÉVISIONS, ET AU SUJET DES RETRAITS VOLONTAIRES

Le Collège universitaire de Saint-Boniface suit les règlements de l'Université du Manitoba en ce qui regarde les INSCRIPTIONS. L'ANNUAIRE du Collège reproduit les points essentiels du "GENERAL CALENDAR" de l'Université du Manitoba qui demeure le document officiel, sauf en ce qui regarde les programmes propres au Collège tel que le B.A. spécialisation-français. (On peut consulter ce "CALENDAR" au secrétariat du Collège ou se le procurer à l'Université).

1. FRAIS D'ADMISSION:

$15.00 Pour étudiants qui ont fait leurs études au Canada hors du Manitoba et du Nord-Ouest Ontarien.

$50.00 Pour étudiants internationaux qui n'étudient pas au Manitoba au moment de leur inscription.

2. FRAIS D'ÉVALUATION:

$10.00 Pour étudiants qui ont fait des études ailleurs qu'à l'Université du Manitoba ou du CUSB.

3. INSCRIPTION EN RETARD (Late Registration Fee):

- Toute inscription après le **vendredi 3 septembre, 1982**, sans permission écrite du secrétaire général est sujette à des frais supplémentaires comme suit:

- - Plus de 12 crédits:	du 7 sept. au 10 sept.	= $25.00
	après le 13 septembre	= $50.00
- - 12 crédits ou moins:	du 7 sept. au 10 sept.	= $10.00
	après le 13 septembre	= $20.00

- Ces frais ne sont pas remboursables.
- Aucune inscription, sauf pour le second semestre (demi-cours), n'est admis après le 24 septembre.
- Aucune inscription pour les demi-cours du second semestre n'est admise après le 14 janvier 1983.

4 RÉVISIONS: Première - Tout étudiant peut faire une révision sans frais supplémentaires
- jusqu'au 24 sept. pour pleins cours ou demi-cours du 1er semestre
- jusqu'au 14 janvier pour demi-cours du second semestre

Seconde révision, ou après les dates ci-haut = $15.00

5. RETRAITS VOLONTAIRES.

Chaque étudiant demeure le seul responsable de son choix de cours et de son programme, y compris les retraits volontaires de cours qui doivent être faits avant les dates limites (15 novembre pour demi-cours du premier semestre, et 15 mars pour pleins cours et demi-cours du second semestre) pour ne pas encourir de sanction académique.

- Les frais d'instruction sont remboursés pour les retraits faits avant le 24 septembre.
- Aucun remboursement pour les retraits de demi-cours du premier semestre faits entre le 1er novembre et le 15 novembre, et pour les retraits de pleins cours et de demi-cours du second semestre faits entre le 1er mars et le 15 mars.
- Différents remboursements (75%, 50%, 25%) pour les autres cas selon les dates. (Voir "Calendar" page 17)

Saint-Jean-Baptiste

Championnat provincial de moto-cross

Autant les premières courses à Saint-Jean-Baptiste il y a quelques semaines étaient gâchées par la pluie, autant les championnats provinciaux du 18 juillet se sont déroulés sous des conditions idéales! Plus de 500 personnes du Manitoba entier se retrouvaient autour de la piste aménagée chez Bernard Baril, dont 110 participants aux 10 catégories de moto-cross.

Les gagnants du 18 juillet par catégorie: "80" B Écolier - Scott Burton; "80" A Écolier - Michael Montgomery; "100" Écolier - Robert Gaudet; "125" Junior - Brian Enns; "250" Junior - Stan Victor; "125" Senior - Trevor Unger; "250" Senior - Al Keith; "125" Expert - Kim Houde; "250" Expert - Don Gill; Masters - Bob Sutherland.

Encore une fois, il faut souligner le travail accompli par Richard Baril, sa famille et ses amis pour organiser deux courses à Saint-Jean-Baptiste en 1982. Tout en remerciant ses supporters, les participants et les spectacteurs, Richard espère que les courses de moto-cross à Saint-Jean-Baptiste continueront dans l'avenir à compter pour les championnats provinciaux.



Le championnat provincial de moto-cross a eu lieu le 18 juillet.

Une nouvelle boutique

Il y a belle lurette qu'une nouvelle boutique commerciale n'avait pas ouvert les portes à Saint-Jean-Baptiste. Le 13 juillet, Diane et Ernie Benedictson le faisaient en ouvrant le "Greenware Palace and Variety Den" situé dans l'ancienne place de Ti-Paul Fillion.

La boutique offre un assortiment complet de céramiques, les produits Duncan et Reward, cadeaux et souvenirs, linge d'enfants, articles de seconde main. Un four à cuisson de céramique est disponible, et les Benedictson donneront des cours en céramique et ajouteront d'autres cours, par exemple en artisanat, si les gens de la région en expriment l'intérêt. Ouverture officielle à venir!

Base-ball à venir

La saison est presque terminée pour le 5 équipes de Saint-Jean-Baptiste en compétition dans les diverses ligues de la région. Nous vous donnerons des classements dans le prochain numéro, mais en attendant, n'oubliez pas le tournoi annuel des dames le 31 juillet, et celui des hommes le 1er août. Il y a encore de la place pour de nouvelles équipes chez les femmes!

En plus de ça, nos dames doivent organiser le tournoi provincial catégorie "D" au parc local les 21 et 22 août prochain.

Florent BEAUDETTE

Calendrier

31 juillet - au parc, tournoi annuel de base-ball pour les femmes

1 août - au parc, la même chose pour les hommes

2 août - à 14h00 à la Salle du centenaire, cérémonie de dédicace du "Manitoba Agriculture Hall of Fame"

3 août - à la Salle du centenaire - souper-soirée en l'honneur des visiteurs membres des Choralies internationales.

21-22 août - au parc - tournoi provincial "D" de base-ball féminin

Brigade de feu

Nos pompiers volontaires seront réveillés cinq à la fois maintenant. En effet, le numéro de la brigade: 758-3900 sonnera à 5 endroits en même temps. Notez bien ce nouveau numéro: 7-5-8 trente-neuf-zéro-zéro! Dring...

Norbert SABOURIN

En bref de la SFM

M. Léo Robert, président de la Société franco-manitobaine, faisait partie d'une délégation franco-manitobaine qui a accueilli la princesse Anne au Centre culturel franco-manitobain le 14 juillet dernier...

La SFM prépare une rencontre avec le procureur général du Manitoba, M. Roland Penner, pour discuter des précisions et des modifications à apporter à l'article 23 de la loi du Manitoba de 1871.

Suite à une session d'animation avec M. Pierre Renaud, de la Coopérative d'animation et de consultation, la nouvelle coordonnatrice des programmes, Mme Cécile Rémillard-Beaudry, en collaboration avec les agents de développement communautaire, prépare une trousse sur le développement communautaire.

Saint-Boniface

Bienvenue à Louis-Philippe

Nous avons tous appris avec joie que Mgr Hacault, notre archevêque, avait nommé monsieur l'abbé Louis Philippe Jean comme membre de l'équipe pastorale de notre communauté chrétienne. L'abbé Jean nous arrive avec une expérience pastorale des plus valables.

Il a oeuvré, soit comme vicaire soit comme curé, à la Cathédrale, à Saint-Claude, à Sainte-Geneviève, à Powerview, à La Broquerie et à Sainte-Agathe. Il vient de passer près d'une année dans une maison de prière à Baie Comeau et il a hâte de reprendre son travail à la vigne du Seigneur -- au sein même de notre communauté.

À la Cathédrale, l'abbé Jean n'est pas un inconnu. Il a beaucoup d'amis et saura le devenir pour beaucoup d'autres. Les gens de tout âge trouveront en lui un prêtre au coeur ardent et zélé, un prêtre qui aime l'Église, un prêtre qui s'est donné totalement au Seigneur Jésus.

L'équipe de la Cathédrale

Saint-Lazare

Les salutations d'un correspondant

Un gros merci à tous les responsables de la belle fête organisée en notre honneur le 23 juillet dernier. Merci aussi à tous ceux qui se sont joints à nous ou ont contribué au succès. La présence d'un grand nombre de jeunes nous a profondément touchés et nous leur en sommes très reconnaissants. Nous gardons un magnifique souvenir de cette fête et de nos années à Saint-Lazare et surtout de l'amitié et la bonté que vous nous avez toujours témoignées. Nous vous attendons au Café des Aces à Sainte-Anne.

Armand, Stella et Rachelle GUÉNETTE

1942 40 ans d

COOPÉRATIVE S

AVEC SUCCURSA
NOTRE-DAME-DE-LOURDES
MANITOU, SOU

ASSEMBLÉE ANNUE

tenue à la salle
de Sai



M. Edmond Picton se voit décerné une montre en or pour 25 années de service à la coopérative. La présentation est faite par M. Raynald Labossière, gérant général. Edmond a été employé au secteur des produits pétroliers au cours des 25 années passées.



Quelques-uns des membres qui reçurent leur chèque de dividendes furent: M. et Mme Frank Guilford, M. et Mme Adélard Talbot, M. et Mme Allen Schultz, M. et Mme Bill Williams, Mme Jean Smith, le révérend et Mme Alvin Penner, M.R.J. Lawson, M. Richard Nolette, M. et Mme Roland Gagnon et M. et Mme Clément Labossière.

Un centre pour produits agricoles sera construit à l'angle des routes provinciales 23 et 244 sur un site de dix acres. Ce centre, qui coûtera 375,000.$, sera des plus modernes et ajoutera à l'efficacité de notre service aux membres et à notre clientèle.



L'année 1981-82 a été mémorable dans les annales de la coopérative Saint-Léon, ceci malgré un climat économique très difficile.

Les ventes de 7,723,580.$ furent les plus élevées de l'histoire de notre coopérative. Ce chiffre représente une augmentation de 1,607,517.$ ou 20,8% comparativement à 1980.

Les épargnes de l'année se chiffrent à 632,132.$ comparativement à 431,071.$ en 1980 pour une augmentation de 31,8%.



Élus au bureau de direction pour un terme de trois ans furent, de gauche à droite, MM. Paul Grenier de Saint-Léon, Ronald Lowry d'Altamont et Hubert Deroche de Notre-Dame-de-Lourdes.

MM. Grenier et Deroche ont été élus pour la première fois.

Le président de la coopérative, M
de dividendes à M. et Mme Rolan

Comme plusieurs autres l'ont fait
coopérative de Saint-Léon pour c
village de Sainte-Agathe.

La coopérative de Saint-Léon e
l'économie régionale.

Soyons fiers d'une telle réalisa
plusieurs personnes, et réaffirm
continuer dans le même sillon

LA COOPÉRATION EST UNE

e progrès 1982

AINT-LÉON LTÉE

ES À ALTAMONT,
SOMERSET, SAINT-CLAUDE,
S ET SAINT-LÉON

LLE LE 24 JUIN 1982

ommunautaire
t-Léon



aser McIntosh, remet un chèque
Gagnon de Sainte-Agathe.

et Mme Gagnon ont choisi la
traire leur nouvelle maison au

n élément important dans

, fruit d'un travail constant de
s notre détermination de

Des anniversaires doivent représenter plus qu'un passage de temps. Elles doivent célébrer la croissance, le progrès et le succès. A Saint-Léon nous avons mis le passage du temps à bonne oeuvre.

L'achat de la succursale de Souris, qui auparavant appartenait à la coopérative de Brandon, fut approuvé par l'assemblée annuelle. Le rapport du bureau de direction disait à ce sujet "nous sommes confiants que notre expansion en la région de Souris s'avérera bénéfique aux membres qui demeurent dans cette région là et à notre coopérative en total. Cet achat élargira les cadres d'opérations de la coopérative Saint-Léon et sera avantageux au point de vue d'achats en gros".



Ayant atteint l'âge requis, M. et Mme Adélard Talbot de Saint-Léon reçoivent leur chèque de dividendes du président de la coopérative, M. Fraser McIntosh.

Au cours de l'année 1981 la somme de 169,901.$ a été repayée aux membres de la coopérative. Ceci représente 26% de la ristourne pour l'année.



Raynald Labossière présente une bague en or à Robert Grenier en gage de 15 ans d'emploi à la coopérative. Robert est un gradué du "Red River Community College" et ses talents sont très appréciés dans le secteur de la peinture des maisons.

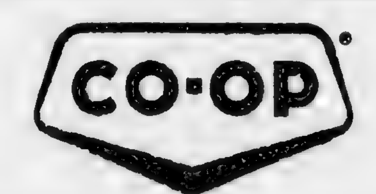


Des certificats furent décernés à des employés de la coopérative Saint-Léon qui ont suivi des cours durant la dernière année. Ces certificats furent présentés par M. Raynald Labossière, gérant général. De gauche à droite: Henry Talbot, Charles Martel, Donald Chanmartin, Raynald Labossière, Claire DeGraeve, Don Stewart et Victor Labossière.

Ces cours sont prioritaires à la coopérative car les employés et les membres en bénéficient.

Si nous nous comparons aux autres entreprises nous pouvons dire que le marketing de la coopérative Saint-Léon est des plus progressistes, résultant en de meilleurs prix pour ses membres.

ORCE QUI NOUS APPARTIENT



Aide accrue à l'ACFO

OTTAWA -- Le secrétaire d'État, M. Gerald Regan, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement fédéral avait accordé une aide financière de 1.3. million dollars à l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) pour l'année 1982-83. Cette aide a été octroyée dans le but d'aider l'organisme à réaliser sa programmation aux niveaux provincial, régional et local.

L'ACFO agit depuis plusieurs années à titre d'organisme porte-parole de la communauté franco-phone de l'Ontario. En plus de jouer un rôle important de représentation et de coordination, l'Association favorise des programmes et des activités visant au développement et à la pleine participation des diverses communautés qu'elle dessert. L'épanouissement des francophones dans toutes les régions de l'Ontario est donc un objectif majeur de l'ACFO.

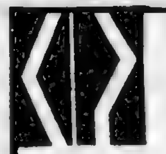
Cette aide financière s'inscrit dans les cadres des programmes de langues officielles et de développement de la citoyenneté au Secrétariat d'État.

SOYEZ PRUDENT AVEC LE FEU



La bonne forme, c'est au moins à tous les deux jours.



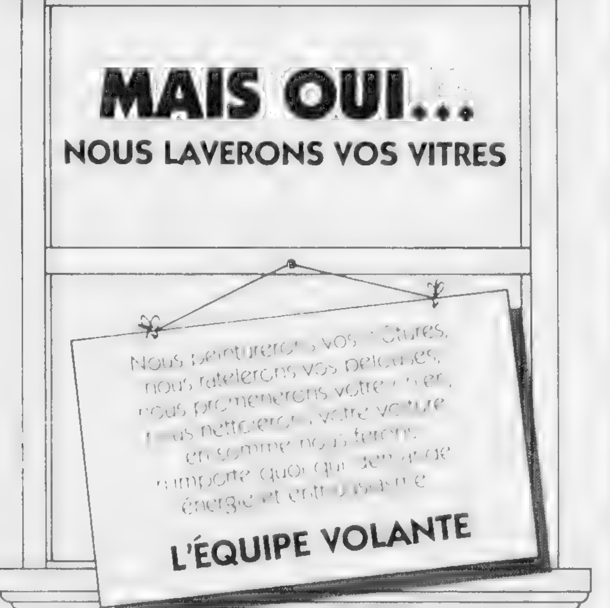


LA CAISSE POPULAIRE NOTRE-DAME LIMITÉE
ZENON PARK, SASKATCHEWAN
est à la recherche d'un(e)

directeur (trice) général(e)

- actif de 3 millions
- prêts de 1.8 million
- salaire de 1,717,00$ à 2,575,00$ par mois
- une bonne connaissance du français parlé et écrit

Les candidats sont priés d'adresser leur demande au **vice-président:**
M. Armand Perrault
C.P. 36
Zenon Park, Saskatchewan
S0E 1W0
Téléphone (1) 306-767-2640



Demandez
L'ÉQUIPE VOLANTE
de votre
CENTRE D'EMPLOI DU CANADA POUR ETUDIANTS
260, rue Main, Winnipeg (Manitoba)
Telephone 949-5520

Pour un Canada actif.

Emploi et Immigration Canada — Employment and Immigration Canada — Canada



CN RAIL

APPEL D'OFFRES

MISE EN PLACE
D'UN ÉCLAIRAGE INTENSIF
(PAR PROJECTEURS)
AU TRIAGE DE
TRANSCONA, MANITOBA

Les soumissions sous pli scellé seront reçues jusqu'à midi (12h) 4 août 1982, CDT.

Les documents relatifs aux soumissions peuvent être obtenus des bureaux de l'ingénieur, construction, 460 Union Station, Winnipeg, Manitoba, ou de la salle des plans, ingénierie, 13e étage, 935 ouest, rue Lagauchetière, Montréal, H3C 3N4, moyennant un dépôt de cinquante dollars ($50) sous forme d'un chèque visé à l'ordre du Canadien National, qui sera remboursé contre la restitution desdits documents en bon état. Pour renseignements complémentaires, appeler au (204) 946-2264.

La compagnie se réserve le droit de rejeter toute soumission, si basse soit-elle.

Bureaux du vice-président régional
Canadien National
Winnipeg, Manitoba



Transport Canada Air — Transports Canada Air

PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE SOUMISSION D'OFFRES

PROJET NO 2352-82-27 - Construction des installations de balisage de l'aéroport, remplacement des cables souterrains et des transformateurs et travaux connexes à l'aéroport de Thunder Bay, Thunder Bay (Ontario).

LES ENTREPRENEURS INTÉRESSÉS SONT AVISÉS QUE LE DÉLAI POUR LA RÉCEPTION DES SOUMISSIONS QUI AVAIT ÉTÉ FIXÉ AU 30 JUILLET 1982 À 15h A ÉTÉ PROLONGÉ JUSQU'AU **6 AOÛT 1982 À 15h.**

Canada

COURS DE TRADUCTION AU CUSB

Cours de français, en français, dans un milieu français

MISE À NIVEAU (appoint)

44.093 - **Grammaire et Style.** (6 crédits)
lundi soir, 19h. à 22h. (local 3117) Prof. L. Rodriguez; Dr ès lettres

44.131 - **Langue et initiation littéraire.** (6 crédits)
mardi et jeudi, de 15h. à 16h.30 (local 3117) Prof. L. Rodriguez; Dr ès lettres
aussi
jeudi soir, 19h. à 22h. (local 3117) Prof. T. Arcand; PH.D.

PRÉPARATION À LA TRADUCTION

C.A.E.F.E. I, II, & III (3 crédits)
Cous autodidactique de français écrit. Enseignement individualisé par correspondance. (Veuillez vous adresser au secrétariat).

44.221 - **Cours de langue. Stylistique interne et composition.** (6 crédits)
lundi et mercredi, de 16h.30 à 18h. (local 3117)
Professeur T. Arcand, Dr ès lettres. Membre de l'Ass. des traducteurs du Manitoba.

44.363 - **Stylistique comparée.** Structures différentielles de l'anglais et du français. (6 crédits)
mardi et jeudi, de 16h.30 à 18h. (local 3117)
Professeur H. Ricou, Dr ès lettres Membre de l'Ass. des traducteurs du Manitoba.

44.452 - **Stylistique comparée et traduction.** Traduction en français de textes pragmatiques anglais. (6 crédits)
mardi soir, 19h. à 22h. (local 3119)
Prof. T. Arcand, Dr ès lettres. Membre de l'Ass. des traducteurs du Manitoba.

LA LIBERTÉ

l'unique hebdomadaire de langue française du Manitoba
est à la recherche d'un(e)

Secrétaire administratif(tive)

Responsabilités:
- la comptabilité des opérations du journal
- la réception des visiteurs et des clients
- le classement des documents et du courrier
- la dactylo des lettres et autres documents provenant de la direction ou du conseil d'administration
- l'organisation technique des activités du journal

Exigences:
- bonne connaissance des langues française et anglaise
- capacité de travailler en équipe
- habilité à transiger avec le monde des affaires et le public
- esprit d'initiative
- études et expérience en administration et en comptabilité
- connaissances en informatique serait un atout
- 50 mots la minute à la dactylo

Traitement: à négocier

Entrée en fonction: le 23 août 1982

SVP faire parvenir votre curriculum vitae et votre demande d'emploi avant le 6 août à:

Le Rédacteur en chef
LA LIBERTÉ
CP 96
Saint-Boniface
Manitoba
R2H 3B4



Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

DOSSIER: WG17110 bfc Winnipeg, (Manitoba)
WG17210 Rénovations aux bâtiments 64 et 65

Les documents constituant la soumission sont disponibles aux entrepreneurs généraux.

DATE DE FERMETURE: le JEUDI 26 août 1982

DÉPÔT POUR DOCUMENTS: $100

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est) les soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission sont disponibles pour examen aux Bureaux de l'Association des Constructeurs aux endroits suivants:

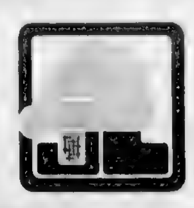
Winnipeg, Brandon, Thunder Bay ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Les intéressés pourront se procurer les documents de soumissions en adressant leur demande à notre Service des plans, à l'adresse ci-dessous, ou téléphoner l'indicatif régional 613-998-9549, ou télex 053-3726/053-3727. Cette demande devra être accompagnée du dépôt stipulé ci-dessus, payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie, si nécessaire, au montant indiqué dans les documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza
12ième étage, Immeuble SBI
2332 Promenade Riverside
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

Canada



Rendez-Vous à la grande fête à Saint-Boniface
les 3, 4, 5 et 6 septembre
Voir la prochaine édition de **LA LIBERTÉ** pour plus de détails

INFO DIOCESAINS

RENCONTRES
À l'antenne de CBWFT, Canal 3/Cable 10

INTERVIEWS DE PERSONNALITÉS qui nous entretiennent de l'aventure spirituelle de l'homme ainsi que de leur vision personnelle du monde.

Interviewer: Marcel Brisebois

REPRISES D'ÉTÉ: du lundi au vendredi à 18h30, du 2 août au 3 septembre

● 2 et 3 août:
AIME-AZAM (Denise), écrivaine juive française d'un dynamisme rare avec ses 80 ans a publié, à plus de 70 ans, des essais remarquables sous le titre de "Ouvre-moi ta porte" (Cerf).

● 4 et 5 août:
CHAUVIN (Rémy), biologiste français, auteur de "Dieu des savants" (Grasset). La foi et la science sont-elles compatibles?

● 6 août
de FONTBRUNE (Jean-Charles), auteur de "Nostradamus" (France-Amérique), a consacré avec son père, 40 ans d'études et d'analyses aux fameuses prophéties.

● 9 et 10 août:
PANIKKAR (Raimundo), professeur de religions comparées et d'histoire des religions à l'Université de Santa Barbara en Californie.

● 11 et 12 août:
MILLIEZ (Paul), médedin, traite de la morale médicale. Auteur de "Médecin de la liberté" (Seuil).

● 13 août:
LACROIX (Benoit), o.p., spécialiste de la culture québécoise.

● 16 et 17 août:
DANIEL-ANGE, moine ermite, prophète. Auteur de "Les saints de l'an 2000, pourquoi les massacrer?"

● 18 et 19 août:
CHENU (M. Dominique), o.p., 86 ans, théologien considéré comme l'initiateur des grandes transformations survenues récemment dans l'Église. Auteur de "Un théologien en liberté" (Centurion 1975).

● 20 août:
BOURIN (Jeanne), écrivaine qui connaît une notoriété phénoménale en faisant revivre de façon très détaillée les sociétés du moyen âge.

● 23 et 24 août:
POUPARD (Paul), ex-recteur de l'Institut catholique de Paris, président du Secrétariat pour les Non-croyants au Vatican.

● 25 et 26 août:
SIX (Jean-François), spiritualiste, s'est toujours intéressé à ceux que l'on appelle "les incroyants" et avec lesquels (dont Vladimir Jankélévitch) il a fondé un étonnant mouvement d'action sociale: "Brèche", 127, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris.

● 27 août:
ROUGIER (Stan), aumônier de jeunes, est persuadé qu'ils ont plus soif que jamais d'un monde où "L'avenir est à la tendresse" (Salvator).

● 30 août:
PANINE (Dimitri), ingénieur, a passé 15 ans dans les prisons soviétiques où il a été le compagnon de Soljénitsyne: "Mémoires de Sologdine" (Flammarion). Publie aussi une revue: "Le Choix". B.P. 75, 75762 Paris, France.

● 31 août:
PANINE (Issa), "réfugiée", ex-professeur agrégé de l'Université de Moscou, ex-membre du Parti communiste, a été la camarade de la fille de Staline.

● 1er et 2 sept.:
DAVY (Marie-Madeleine), médiéviste passionnée par les mystiques orientales et occidentales, est maître de recherches au CNRS (Paris).

ORDINATION SACERDOTALE

C'est avec grande joie que je vous fais part de mon ordination à la prêtrise par l'imposition des mains de Mgr Hacault le vendredi 20 août prochain à 19h30 en la Cathédrale de Saint-Boniface.

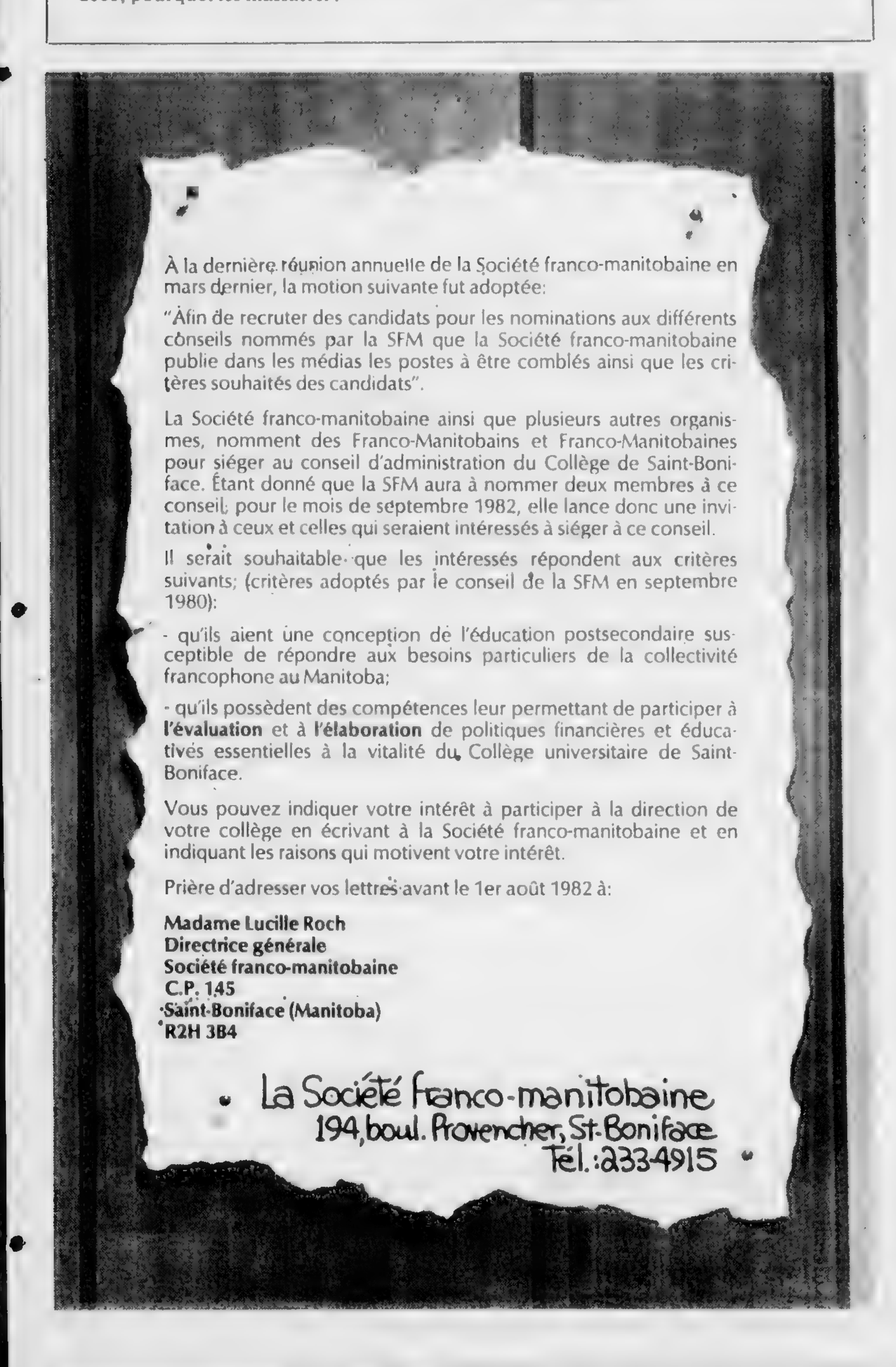
Mes parents, M. et Mme Armand Lévêque, se joignent à moi pour vous inviter à célébrer cet événement de grâces et de joies profondes.

Nous vous invitons également à la Messe solennelle d'Action de grâce que je célébrerai le 22 août à 12h30 en ma paroisse natale de la Cathédrale de Saint-Boniface.

Une réception, à laquelle vous êtes tous conviés, suivra ces deux célébrations, au sous-sol de la Cathédrale.

Fraternellement,
Réal LÉVÊQUE, diacre

J'ai tout le temps obtenu les faveurs demandées par mon Jésus. Guérissez moi par les mérites de vos saintes plaies.



À la dernière réunion annuelle de la Société franco-manitobaine en mars dernier, la motion suivante fut adoptée:

"Afin de recruter des candidats pour les nominations aux différents conseils nommés par la SFM que la Société franco-manitobaine publie dans les médias les postes à être comblés ainsi que les critères souhaités des candidats".

La Société franco-manitobaine ainsi que plusieurs autres organismes, nomment des Franco-Manitobains et Franco-Manitobaines pour siéger au conseil d'administration du Collège de Saint-Boniface. Étant donné que la SFM aura à nommer deux membres à ce conseil pour le mois de septembre 1982, elle lance donc une invitation à ceux et celles qui seraient intéressés à siéger à ce conseil.

Il serait souhaitable que les intéressés répondent aux critères suivants; (critères adoptés par le conseil de la SFM en septembre 1980):

- qu'ils aient une conception de l'éducation postsecondaire susceptible de répondre aux besoins particuliers de la collectivité francophone au Manitoba;

- qu'ils possèdent des compétences leur permettant de participer à **l'évaluation** et à **l'élaboration** de politiques financières et éducatives essentielles à la vitalité du Collège universitaire de Saint-Boniface.

Vous pouvez indiquer votre intérêt à participer à la direction de votre collège en écrivant à la Société franco-manitobaine et en indiquant les raisons qui motivent votre intérêt.

Prière d'adresser vos lettres avant le 1er août 1982 à:

Madame Lucille Roch
Directrice générale
Société franco-manitobaine
C.P. 145
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

La Société franco-manitobaine
194, boul. Provencher, St-Boniface
Tél.: 233-4915

CHRONIQUE DE LA TÉLÉ - par Huguette Le Gall

L'APOSTOLAT AU MANITOBA... À REFLETS D'UN PAYS
le 9 août à 13h30 vous sera présenté dans le cadre de REFLETS D'UN PAYS une émission qui traitera de deux formes d'apostolat dans notre province. Vous visiterez tout d'abord le monastère cystercien trappiste de Holland en compagnie du père Don Marcel Carbotte. Retirés du monde, les moines y vivent dans une atmosphère de recueillement, réalisant leurs aspirations et espoirs tout en se rendant utiles à la communauté.
La deuxième partie de cette émission sera consacrée au père Marius Dutil, missionnaire Oblat qui a passé sa vie au service des Indiens Cris de St-Theresa Point au Nord-Est du Lac Winnipeg. Il raconte ses expériences riches et passionnantes. Une réalisation de Maurice Arpin.

LE RANCH DE LA ROUGE, votre rendez-vous du lundi soir
le lundi à 19h00 jusqu'au 16 août, les animateurs ANATOLE ET MANDA vous accueilleront au RANCH DE LA ROUGE, vous invitant à revivre une bonne soirée "du bon vieux temps". Des invités différents viendront chaque semaine vous faire chanter et danser en compagnie de l'orchestre et des danseurs du RANCH DE LA ROUGE.

L'OMNIUM DE GOLF DU CANADA... le samedi 31 juillet à 13h30, le dimanche 1er août à 13h00
Des reportages vous seront présentés en direct du club de Glen Abbey d'Oakville en Ontario, le SAMEDI 31 JUILLET à 13h30 et le DIMANCHE 1er AOÛT à 13h00. Ces reportages vous permettront de suivre l'évolution du tournoi, de voir les coups importants ou spectaculaires et de vivre la tension liée à une compétition de cette importance.

NOTRE PROGRAMMATION ESTIVALE SE POURSUIT...
Durant les prochaines semaines nous ne serons pas en mesure de vous faire part du contenu de nos émissions, le journal **"LA LIBERTÉ"** étant en vacances... Nos émissions estivales se poursuivent et nous vous invitons à demeurer de fidèles téléspectateurs de CBWFT.
Pour toute information ou renseignement n'hésitez pas à téléphoner à Radio-Canada au No 775-8351 en demandant le service de la publicité (poste 249), nous nous ferons un plaisir de vous donner satisfaction.

Saint-Lazare

Un adieu à la famille Guénette

Une salle remplie, un grand succès. Environs 200 personnes se sont réunies à la salle paroissiale pour faire leurs adieux à Armand Guénette et sa famille, vendredi soir le 23 juillet. Le maître de cérémonie, André Huberdeau, a introduit les divers groupes communautaires

M. Arthur Fouillard a fait l'historique des 21 ans et plus qu'Armand et sa famille ont passés chez nous. Il y a eu des présentations des Dames auxiliaires, des Chevaliers de Colomb, des scouts et de l'association athlétique, associations auxquelles Armand et Stella ont participé pendant leur séjour ici. C'était une soirée d'adieu bien méritée pour de tels citoyens.

La journée sportive arrive

C'est la dernière semaine avant notre 24e journée sportive. Alors je vais énumérer le restant des activités qui auront lieu le 1er août. Il y aura un "Tug-O'-War" avec les plus gros et les plus forts, des alentours, un barbecue de "boeuf exotic", en plus des sauts de parachutes, des tours d'avion et tours de manège.

Finalement un bingo conduit par Omer Chartier, et pour ceux qui ont soif le "Beer Garden !". Pour les lecteurs qui n'ont jamais visité notre coin de la province, faites un point de venir voir les affluents des vallées, Qu'appelle et Assiniboine où ont lieu toutes les activités.

Mathieu DESCHAMBAULT

Sainte-Anne-des-Chênes

Bienvenue aux choristes

À l'occasion des VIe Choralies internationales, le comité des Choralies à Sainte-Anne, vous invite à venir fraterniser avec les choristes au souper qui aura lieu au Centre culturel de Sainte-Anne le mardi 3 août à 19h00 à l'occasion de la rencontre "connaissance du milieu".

Si vous désirez des billets pour le souper (5$) prière de vous adresser à Michel Simard, Louise Tétreault ou moi-même.

Tous ceux et celles qui veulent participer aux Choralies peuvent me contacter le plus tôt possible. Le comité vous offre de l'aide financière! On vous promet une semaine merveilleuse!

Marguerite SMITH

Alphonse et Ida Senécal: 60 ans ensemble

Les enfants de Alphonse et Ida Senécal ont marqué le 60e anniversaire de mariage de leurs parents en organisant une fête en leur honneur le 17 juillet 1982.

À Saint-Eustache, le 6 juin 1922, Alphonse Senécal et Ida Albert s'unirent par le mariage. Dans ce même village, 60 ans plus tard, ils renouvelèrent leurs voeux de mariage au cours d'une messe célébrée par M. l'abbé Roland Lavoie.

Les lectures furent lues par Gérald et Adélard Senécal et les intentions spéciales par Monique Senécal, Claire Halpape, Gisèle Kelly, Aimé Senécal, Norman Alain. Monique Laramée, Julie Halpape, Claude Senécal et Claudette Senécal apportèrent l'offrande. La communion fut servie par Adélard et Gérald Senécal. Le chant, conduit par Mme Henriette Senécal et exécuté par les 128 membres de la famille a profondément ému l'assemblée.

Les 14 enfants de M. et Mme Senécal étaient tous présents: Lucille (Mme Roger Bruneau), Henri, Aimé, Claire (Mme Al Halpape) de Coquitlam, Colombie britannique; Edna (Mme Georges Alain) de Haney, Colombie britannique; René, Georges de Saint-Paul, Alberta; Oscar de Bonnyville, Alberta, Emma (Mme François Le Sann), Adélard de Elie; Léon Hélène (Mme Gustave Laramée), Jean et Denise de Saint-Eustache. La famille des jubilaires compte à ce jour 58 petits-enfants et 22 arrière-petits-enfants.



La messe fut suivie d'un souper, préparé et servi par Mme Claire Bernardin dans la salle de l'école élémentaire. Le maître de cérémonie fut Adélard Senécal. M. et Mme Senécal partagèrent la table d'honneur avec Mme Régina Dionne de Saint-Boniface, Mme Jeanne Albert de la Colombie britannique, Mme Yvonne Senécal de Winnipeg, M. Pierre Janier de Saint-Boniface et M. l'abbé Roland Lavoie.

M. et Mme Senécal furent les récipiendaires de la bénédiction apostolique du Pape Jean-Paul II, et des messages de félicitations furent reçus de Sa Majesté la Reine, Elizabeth II, et du Premier Ministre Pierre-Elliott Trudeau.

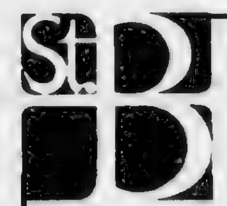
Après leur mariage, Alphonse et Ida Senécal s'établirent à Pigeon Lake, ensuite à Saint-Eustache où ils travaillèrent comme agriculteurs. Depuis 1967, ils jouissent d'une retraite paisible dans le village de Saint-Eustache.

Claude RAIMBAULT



Rectificatif

Dans la chronique de la semaine dernière, concernant le 2e rodéo il était indiqué que le "beer-garden" serait ouvert le samedi de 21h00 à 24h00. Heureusement, ce sera plutôt de 12h00 à 24h00.



LA DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE

accepte des offres de location pour:

1. ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PRENDERGAST
606, rue Cottonwood
41,870 pieds carrés: salles de classes, gymnase, bureau, stationnement, chauffage au gaz naturel, bâtisse de 20 ans.

2) ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VAN BELLEGHEM
10, rue Vermillion
36,389 pieds carrés: salles de classes, gymnase, bureau, stationnement, chauffage au gaz naturel, bâtisse de 14 ans.

Les deux propriétés sont établies dans une zone résidentielle "R-1" tel que reconnu par le "St. Boniface Town Planning Scheme 1957".
Plans et spécifications avec possibilité de visiter les locaux peuvent être obtenus en téléphonant à:
J. Richer, 50 rue Monterey - téléphone: 253-2681

La soumission la plus haute ou aucune autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée. Veuillez faire parvenir votre offre le plus tôt possible.



Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES en vue du projet mentionné plus bas, adressées au chef, politique et de l'administration, ministère des Travaux publics du Canada, pièce 200, 9925-109e rue, Edmonton, Alberta, téléphone No (403) 420-3213 seront accueillies jusqu'à la date de clôture indiquée. Les documents relatifs à cette soumission peuvent être obtenus des bureaux ministériels aux adresses ci-dessous, sur versement du dépôt requis.

Projet No 003687 -
Construction d'un parking principal
Environs de Wakesiu - Usage journalier.

Date de clôture: 11h30 a.m. (HAM) 12 août 1982
Dépôt: 50,00$

La documentation relative à cette soumission peut être obtenue aux adresses suivantes: pièce 200, 9925-109e rue, Edmonton, Alberta; 2221, Hanselman Court; Saskatoon, Saskatchewan; 1100, édifice Motherwell, Régina, Saskatchewan, et peut être examinée aux bureaux de l'Association des constructeurs de route de Winnipeg, Manitoba; Edmonton, Alberta et Regina, Saskatchewan.

Renseignements additionnels: E. Viddal
Gestionnaire de projets
Téléphone No: (403) 420-3229

INSTRUCTIONS

Le dépôt requis pour les plans et devis descriptifs doit être remis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du receveur général du Canada, et sera remboursé, sur retour des documents en bon état, dans le délai d'un mois de la date d'ouverture des soumissions.

La soumission la plus basse, ou toute autre, ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada

À VENDRE À SAINT-BONIFACE
à proximité de l'hôpital

Élégant bungalow SxS (5 ans) construction soignée, décoré avec goût, beaucoup d'extras, 2 salles de bains, foyer naturel, lave-vaisselle, salle de jeux, "Dry Bar" "Gazebo" attenant, lot clôturé et paysagé. Possession flexible. **Téléphonez après 17h au No 247-9254 ou 257-2528.**

BIENVENUE

L'Eglise Chrétienne Evangélique de St-Boniface
(231 Kitson à côté de Traverse)
vous invite
aux réunions régulières en français
LE DIMANCHE A 11.00 Hres
NOUS PRECHONS JESUS-CHRIST SELON LA BIBLE
(2 Timothée 4.2)
Pasteur Dick Neufeld
49 Braemar, St. Boniface, Man. R2H 2K2
233-6307 *233-8435*

FERME
À VENDRE

RÉGION DE GRUNTHAL
La Société du Crédit agricole offre en vente

No 31-4-6-E. 1(E) (GRAND ARPENTAGE(160.25 ACRES
3 MILLES AU SUD ET 3 MILLES À L'EST DE GRUNTHAL, MANITOBA
LA PROPRIÉTÉ COMPREND LES BÂTIMENTS SUIVANTS:
MAISON - BUNGALOW DE STYLE ANCIEN 7.3x10.4x2.4 MÈTRES
AJOUT 1.8x6.1x2 METRES
PORCHERIE 10.4x25x2.4 MÈTRES
GRANGE 7.2.x23x2 MÈTRES
AJOUT 18x7.9x2.4 MÈTRES

Le promettant-acquéreur de cette propriété doit se fier à son propre examen de la propriété mise en vente et à la connaissance qu'il en a de lui-même, et non pas aux indications données ci-dessus ou à toute autre description et toute autre détail qui pourrait être donné, de vive voix ou par écrit, par des employés de la Société du Crédit Agricole.

Toute offre d'achat doit être faite sur un formulaire que l'on obtenir de la Société du Crédit Agricole en en faisant la demande à l'adresse ci-dessous ou à tout autre bureau de la Société.

Toute offre d'achat doit être accompagnée d'un dépôt sous forme de chèque visé, de mandat-poste ou de traite bancaire fait à l'ordre de la Société du Crédit Agricole et représentant dix pour cent (10%) du prix d'achat. Si l'offre est acceptée, cette somme sera appliquée en acompte, sinon elle sera retournée.

Les offres d'achat doivent être envoyées à l'adresse ci-dessous avant le **20 AOÛT 1982**

La préférence ira aux offres d'achat au comptant mais toute offre d'achat à termes sera considérée (AU TAUX D'INTÉRÊT DE 16 1/2 POUR CENT)

La Société ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des offres et pourra, si elle le juge à propos, demander d'autres offres d'achat après la date susmentionnée.

Toutes les offres d'achat et toutes les demandes de renseignements devront être envoyées, à l'adresse suivante:

SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE,
a/s SURVEILLANT ADMINISTRATION DES PRÊTS
A.E. KEAST
400 - 5 RUE DONALD
WINNIPEG, MANITOBA TÉL.: BUREAUX: 949-4038

"Coiffure 654" Céline Tremblay

Pour rendez-vous-Tél.: No. **233-8190**
Tous soins professionnels
654, rue Saint-Jean-Baptiste
- angle du boulevard Provencher et de la rue St-Jean-Baptiste -
Saint-Boniface, Manitoba

RÉGIE DES SERVICES PUBLICS AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE DEMANDE CONDITIONNELLE FAITE PAR PLAINS-WESTERN GAS (MANITOBA) Ltd

12 août 1982

La Régie des services publics du Manitoba (ci-après appelée "la Régie") tiendra une audience publique le jeudi 12 août 1982, à 11h, dans la salle Lodge, au rez-de-chaussée du Viscount Gort Flag Inn, 1670, avenue Portage, à Winnipeg, pour entendre la demande conditionnelle faite par Plains-Western Gas (Manitoba) Ltd. (ci-après appelée "la Compagnie") en vue d'obtenir une ou plusieurs ordonnances portant augmentation des tarifs de la Compagnie pour ce qui est du gaz vendu à ses clients dans les régions qu'elle dessert exclusivement, et ce à partir de la facturation correspondant au relevé normal des compteurs pour le gaz consommé à compter du 1er septembre 1982 inclus, en raison de l'augmentation prévue d'environ 35.0¢ par M pi. cubes du coût du gaz fourni à la Compagnie par TransCanada Pipelines Limited, à dater du 1er août 1982, due à:

a) l'augmentation du prix à la frontière de l'Alberta prévue par l'Entente entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Alberta, signée le 1er septembre 1981.

b) l'augmentation prévue des droits de transport de Trans Canada Pipelines Limited, selon la requête présentée par TransCanada Pipelines Limited à l'Office national de l'Énergie.

La compagnie ne demande à transmettre à ses clients que les majorations qu'elle-même aura à payer et qui n'augmenteront ses bénéfices d'aucune façon.

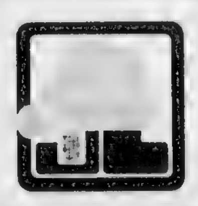
	tarif en vigueur	tarif proposé
Division de Brandon		
2 premiers M pi. cubes par mois	$ 9.316	$10.020
Solde par M pi. cubes	3.655	4.007
Division du Sud-est – Carberry, Carman, Morden, Winkler, Altona, Morris, Plum Coulee, Dominion City Saint-Jean, Emerson, Saint-Joseph,		
Letellier, Elm Creek		
2 premiers M pi. cubes par mois	$ 9.918	$10.622
Solde par M pi. cubes	3.777	4.129

Dans le cas d'un consommateur moyen qui, pour chauffer sa maison, utilise 140 M pi. cubes par an, l'augmentation, sur un an, serait de cinquante dollars (50$), soit environ 9%, si les majorations touchant la Compagnie qui ont été mentionnées plus haut, prennent effet comme prévu, et si la Régie approuve la répercussion de ces majorations.

ET IL EST AUSSI DONNÉ AVIS que toute personne, compagnie ou société qui souhaite exposer à la Régie son opinion sur l'affaire susmentionnée sera entendue en même temps et pour ce faire, devra informer par écrit le conseiller juridique de la Régie, William C. Gardner, c.r., 1900-One Lombard Place, Winnipeg, Manitoba, R3B 2L8, de son intention, le 3 août 1982 au plus tard.

Fait dans la ville de Winnipeg, province du Manitoba, ce 7e jour de juillet 1982.

G.O. Barron
Secrétaire suppléant
Régie des services publics
1146-405 avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba R3C 3C6



Rendez-Vous à la grande fête à Saint-Boniface

les 3, 4, 5 et 6 septembre

Voir la prochaine édition de **LA LIBERTÉ** pour plus de détails

ON DEMANDE

Commis-dactylo II

(poste de remplacement - durée de 9 mois)

Début d'emploi: le 16 août 1982

Salaire: selon l'échelle de salaire présentement en vigueur

Fonctions: secrétaire générale pour la section universitaire

Compétences requises: bonne connaissance du français (oral et écrit), dactylographie

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 10 août à:





Sylvia Cadieux
Collège universitaire
de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (MB)
R2H 0H7

LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES

est à la recherche

D'UN(E) SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF(VE)

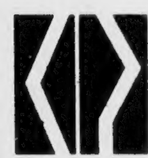
Fonctions:
Effectuer les travaux de secrétariat y compris la rédaction de lettres, planifications de réunions, recherche d'information pour divers rapports, classement et coordination de certains dossiers et sera également secrétaire du directeur général.

Exigences:
Excellente connaissance de la langue française parlée et écrite, bonne connaissance de la langue anglaise, bonne formation académique et plusieurs années d'expérience de secrétaire nécessaires (la sténographie sera un atout).

Entrée en fonctions: aussitôt que possible.

Traitement: selon l'expérience et qualifications.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:



Jean Gaudry, gérant de bureau
La Fédération des Caisses populaires
C.P. 68
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4



est à la recherche

d'un ou une secrétaire-réceptionniste

FONCTIONS:
- assurer la réception;
- transmettre les appels téléphoniques ou les messages à qui de droit;
- recevoir et expédier le courrier;
- assurer le secrétariat et le classement pour trois agents en développement;
- et faire du travail général de bureau: imprimerie sur Xerox, etc...

QUALIFICATIONS:
- bilingue (français - anglais) et avec de bonnes connaissances grammaticales

SALAIRE: - négociable suivant qualifications - de $8,000 à $14,000

ENTRÉE EN FONCTION: le 1er septembre au plus tard.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 15 août 1982**, date de fermeture du concours, à:

Jacqueline Thioux,
adjointe à l'administration
C.P. 145 ou 194, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba (R2H 3B4)

Thé

pour M. & Mme Joseph St-Amant
le 8 août
à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage
à la Salle centenaire de
Saint-Jean-Baptiste de 14h00 à 17h00.

LA LIBERTÉ

le seul hebdo de langue française au Manitoba

est à la recherche des services d'un

RESPONSABLE DES VENTES

Responsabilités:
- un programme de vente d'annonces établi conjointement avec la direction

Le candidat doit avoir une bonne maîtrise des langues française et anglaise, de l'expérience et de la formation dans les domaines de la vente d'annonces et des relations publiques, et faire preuve d'initiative.

Traitement: à négocier

Faire parvenir votre curriculum vitae et demande d'emploi avant le 6 août à:

Le rédacteur en chef
LA LIBERTÉ
C.P. 96
Saint-Boniface
Manitoba



Agence canadienne de développement international
Canadian International Development Agency

Poste Conseiller pédagogique

Côte d'Ivoire

L'Agence canadienne de développement international recherche un conseiller pédagogique pour une affectation de deux ans auprès de la Direction générale de l'École supérieure interafricaine de l'électricité (E.S.I.E.).

L'École dispense en français et en anglais, un enseignement de haut niveau dans les domaines de l'électricité, de l'électronique, de l'information, de la production, du transport et de la distribution d'énergie électrique.

FONCTIONS:
Conseiller permanent du directeur général de l'École en matière d'enseignement et de coordination des programmes d'intervention des partenaires de l'École.

- conseiller la direction dans la définition, l'évaluation, la planification, l'implantation et la coordination des méthodes et moyens pédagogiques;
- assurer la coordination de toutes les activités externes (partenaires de l'E.S.I.E.) touchant l'aspect pédagogique;
- il a un rôle d'animateur pédagogique auprès des professeurs;
- assurera toutes autres tâches connexes que peut lui confier le directeur général.

PROFIL DE L'EXPERT:
- formation de niveau universitaire - de préférence comme ingénieur;
- au moins 15 ans d'expérience dans l'enseignement et dans la direction pédagogique d'une école supérieure;
- connaissance des systèmes et modes pédagogiques ailleurs dans le monde;
- citoyenneté canadienne;
- connaissance parfaite de la langue française; aucune formation linguistique ne sera offerte.

CANDIDATURE:
Les candidats qui répondent aux exigences doivent faire parvenir à l'adresse ci-dessous un curriculum vitae détaillé ainsi que le nom de trois répondants avant le 13 août 1982, en citant le numéro DRH-2042.
(N.B.: les personnes dont le nom figure déjà au répertoire de l'ACDI ne sont pas visées; leur candidature sera automatiquement prise en considération).

Adresser la correspondance à:

Unité de développement social
Direction des ressources humaines
Agence canadienne de développement international
Place du Centre
200, Promenade du Portage, 11e étage
Hull, Québec
K1A 1G4

Canada

FRANCOFONDS

est à la recherche d'un

DIRECTEUR

les candidats et candidates devront faire preuve

- d'une expérience administrative
- d'une connaissance du milieu franco-manitobain
- d'aptitudes en comptabilité
- d'une connaissance du français écrit et parlé

Salaire: à négocier

Les candidats adresseront leur demande au Président du comité de gestion **avant le 27 août 1982**

FrancoFonds
273, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 1Z8

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous
The Public Service of Canada is an equal opportunity employer

Fonction publique Canada / Public Service Canada

Santé Bien-être social Canada
Services médicaux, Direction générale
Inuvik (T.N.-O.)

AGENT, SERVICES DENTAIRES (2 POSTES)

Traitement: $36 644 – $49 492
Plus indemnités de postes isolés

No de réf.: 82-NWT-62-2128-2122 (1143)

Fonctions
Planifier, coordonner et diriger les activités liées aux soins dentaires et aux soins préventifs; mettre en œuvre un programme éducatif concernant l'hygiène dentaire; examiner et traiter les patients.

Conditions de candidature
Grade reconnu d'une école d'art dentaire et accréditation à titre de dentiste professionnel dans une province ou un territoire canadien.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

PHARMACIENS

En divers endroits dans les Territoires du Nord-Ouest. Rémunération: $22 209 – $27 752, plus indemnités de postes isolés.

No de référence: 62-NWT-001 (1143)

Fonctions
Organiser et contrôler l'approvisionnement pharmaceutique d'un hôpital, d'une infirmerie ou d'une clinique; exécuter les ordonnances médicales; exercer un contrôle sur la circulation des produits pharmaceutiques; conseiller le personnel médical. Maintenir à jour les connaissances relatives aux nouveaux produits pharmaceutiques.

Conditions de candidature
Degré universitaire reconnu d'une école de pharmacie et accréditation à titre de pharmacien professionnel dans une province canadienne; compétence reconnue et expérience du travail en pharmacie; expérience appropriée de la distribution de médicaments.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Nota: Des postes de période déterminée sont également disponibles.

Renseignements supplémentaires: Les indemnités de postes isolés varient en fonction du lieu de travail et de la situation de famille, c.-à-d.: Yellowknife $2 179 – 6 004; Inuvik: $3 354 – $8 216

Nos d'autorisation: 622-162-004, 622-160-004

De plus amples renseignements sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante:
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below:

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
Delilah Larocque
Agent de dotation
Commission de la Fonction publique du Canada
Bureau du district des T.N.-O.
C.P. 2730 Yellowknife (T.N.-O.) X1A 2R1
Tél.: (403) 873-3525
Date limite: Le 27 août 1982

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Canada

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay, Smith et Associés
avocats et notaires
Ronald Guay, BA,LLB
Rémi C. Smith,LLB
807 Centennial House
310 Broadway et Donald, Winnipeg
TÉL.: 957-0540 R3C 0S6

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
300-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba

Heures de travail
lundi au vendredi 8h30-17h30
mardi et jeudi 19h-21h
samedi 10h-14h
Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C.R. C. SHARP
A.J. HOGUE
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1053, AUTUMNWOOD
AUTOPAC - TÉL: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE



ELW
ASSURANCES HYPOTHÈQUES
IMMEUBLES ÉVALUATIONS
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd
210-387, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba R3C 0V5

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Optométristes

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
118, rue Marion Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 237-6775
R2H 0T1

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, **F.C.A.**
Lucien Guénette, **B.A., C.A.**
Arthur Chaput, **B.A., C.A.**
André Blondeau, **B.A., C.A.**
Maurice Morissette, **C.A.**
Gilles Chaput, **B.A., C.A.**
Raymond Desrochers, **C.A.**

COOPERS & LYBRAND
Raymond A. Cadieux, C.A.
Gérald C. Labossière, C.A.
André G. Couture, C.A.
comptables agréés
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg, (Manitoba)
R3B 0X6
téléphone (204) 956-0550
cables Colybrand
télex 07-55218

LES PETITES ANNONCES GRATUITES

Cours de piano ou flûte traversière pour débutants, adultes et enfants. Musique populaire et classique. Méthode efficace et personnalisé. Inscriptions: À compter du 1er août. Louise Pelletier, tél.No.: 237-9606.
- 631 -

À VENDRE - table basse "coffee table" style "Méditerranéen" 16" hauteur x 20" large x 53" longueur. Demande $50.00. Téléphonez au No (1) 422-8493.
- 598 -

À VENDRE - ferme 243 acres classe 2 et 3, 18 milles au nord de Winnipeg, route No 8, 93 acres peuvent être subdivisés en lots de 40 acres, (excellent pour la chasse à l'oie et au canard), machines aratoires et pour ensilage. Téléphonez à Alfred Clavelle au No 775-1284.
- 600 -

À LOUER - Nord de Saint-Boniface, maison de 2 chambres à coucher, tapis mur à mur, grande cour, poêle, réfrigérateur, chauffage, eau, hydro, tout compris - $450/mois. Libre le 1er septembre téléphoner au No 233-1932.
- 606 -

À LOUER - Au centre de Saint-Boniface, une maison meublée pour les mois d'hiver - novembre à avril - pour 1 personne ou un couple honnête, prix raisonable - Écriver s.v.p. à **LA LIBERTÉ** Boîte No **612** avant le 15 août.
- 612 -

À LOUER - 279, boulevard Provencher (en face du parc) appartement de 2 chambres à coucher, complètement rénové; réfrigérateur et poêle, machine à laver et sécheuse ainsi que garage. Libre le 1er août. $375,00/mois. Téléphonez au No 943-3226 ou 261-8409.
- 613 -

À VENDRE - chaise de bureau $25.00 - machine à nettoyer les tapis marque "Bissel" $15.00 - cendrier sur pied $10.00 - 4 plantes philandro 4/5 pieds et autres plantes grimpantes - Télévision (noir & blanc) qui a besoin de réparations - Tél.: 233-4009.
- 609 -

VOUDRAIS - louer garage à Saint-Boniface ou Saint-Vital - Tél.: 233-4009 (ou 255-9219).
- 610 -

À VENDRE - 753 rue Saint-Joseph lot 60x99. Téléphonez au No 237-1321.
- 602 -

"Donnerais des leçons de piano, clarinette, saxophone ou guitare, à Saint-Boniface. Pour plus d'informations, téléphoner au No 237-4689 après 18h".
- 603 -

À VENDRE - réfrigérateur Moffat - non-givrant - 30" x 62" - presque neuf, 18 mois - couleur amande. $650.00. Télé.: 233-3809.
- 604 -

RECHERCHE gardienne à domicile pour le mois de septembre de 15h à 17h, pour enfants d'âge scolaire, 7 ans et 3 ans. Téléphonez: le jour No 233-4324, le soir No 233-8710.
- 618 -

CHERCHE À LOUER - à Elie ou Saint-Eustache, maison de 2 ou 3 chambres à coucher. Pour mi-août 1982. Appelez à frais virés au No 233-7701.
- 614 -

CAUSE TRANSFERT EUROPE, je dois vendre 2 beaux chats demi-angora, (opérés tous les deux) et un chien adulte de deux ans, petite taille, vacciné et très affectueux. Si intéressés, venez les voir et faites moi une offre. - Aussi, il me reste à vendre une machine à laver automatique de marque McClary - 2 ans d'usage: $250.00, et de nombreux autres petits articles... Téléphone: 269-8279 toute la journée les lundis, mardis et mercredis et après 19h00 les autres jours.
- 615 -

ON DEMANDE des petits seaux (à crème glacée) pour miel au No (1) 424-5529.
- 616 -

À VENDRE - rue Dollard, maison de 3 chambres à coucher, 4600 pieds carrés pour propriétaire en plus de revenus mensuels, au sous-sol, de 635.00$ considérerait hypothèque ou échangerait pour bungalow de 2 chambres. Téléphonez au No 233-6054.
- 617 -

CHERCHE À LOUER - Appartement ou maison de 2 ou 3 chambres pour le 1er août ou septembre, situé près du Collège. Téléphonez Louis au No 233-7440 ou No 233-0632.
- 619 -

À VENDRE - 1 ensemble de disques pour apprendre différente langue en 5 jours 20.00$ (jamais servi); 1974 "Cadillac" - Coupé de ville, vert pâle avec toit blanc en vinyl 3,500.00$; parc neuf en bois - pour enfant - 60.00$ vendrait pour 40.00$ (servi que 2 mois) et beaucoup d'autres choses. Téléphonez au No 269-3065.
- 620 -

À LOUER - appartement de une chambre à coucher, complètement meublé à Saint-Boniface. Libre immédiatement. Pas de stationnement. Téléphonez No 247-6138 après 18h.
- 621 -

À VENDRE - climatiseur à 2 vitesses; modèle 11,000 B.T.U.; pour 2 ou 3 chambres; en bon état; dimensions: 24" largeur x 15" hauteur; valeur $600.00; prix de vente $275.00 ou meilleure offre. Composer le No 237-6027 avant le 10 août.
- 622 -

VENTE PRIVÉE - Parc Windsor, maison de 5 pièces, 2 chambres à coucher, salle de récréation au sous-sol, 1 1/2 salle de bains, hypothèque raisonnable consentie par le propriétaire. Téléphonez au No 256-3129.
- 623 -

À VENDRE - "Condominium" (maison) à Miami en Floride, 3 chambres à coucher, grand salon, cuisine, 2 salles de bains, piscine, garage pour 2 autos, tapis, draperies incluses, etc. Prix 79,977.00$ Taxe 678.00$ par année. Pour toutes informations téléphonez ou écrire à: Mme Juliette Vermette - Saint-Jean-Baptiste, Manitoba; R0G 2B0. Téléphone: (1) 758-3407.
- 624 -

À SOUS-LOUER - appartement d'une chambre à coucher, libre, le 1er août; près de l'hôpital et du collège. Téléphonez au No 233-4651 après 17h.
- 628 -

À VENDRE - climatiseur d'air, excellente condition, 8000 B.T.U., 180.00$ ou meilleure offre. Téléphonez au No 247-8704.
- 629 -

Entrepreneurs de Construction



LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE PROVENCHER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIEN
Gilbert-E. Bohémier, D.C.

ROLLIE & GIL
Peinture - Décoration
Immeuble commercial ou résidentiel
Estimations gratuites
1404-231, rue Goulet: Tél.: 247-7139
Roland St. Godard Gilbert St. Godard

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ST ANTHONY'S BOOK & CHURCH SUPPLIES
(précédement Burns-Hanley)
164, boulevard Provencher Winnipeg
R2H 0G3 Tél.: 233-4480

ARROW
APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach **Tél.: 326-2085**

À VENDRE - 1982 "Renault R5GTL", AM/FM stéréo, seulement 6,000 Km. Téléphonez au No 632-3371 ou 489-2408 après 18h00.
- 630 -

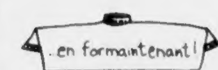
Jeune Québécoise, aimerait habiter dans une famille anglaise dans le but d'améliorer ma langue seconde. Je suis prête à aider pour les travaux de la maison, à m'occuper des enfants, à faire la cuisine. Appeler après 16h00 et demander Marie. No 233-1736.
- 625 -

À VENDRE - 1976 "Chevy Nova Concours" - 4 portes. Excellente condition 42,000 milles. Vient d'être peinte. Pneus neufs. Intérieur en velours. Demande 3,700$ Téléphonez au No: 233-0870.
- 626 -

À LOUER - rue Du Moulin - appartement meublé, rez-de-chaussée - grande cuisine et grande chambre à coucher pour personne tranquille. Libre immédiatement. 160$/mois. Tél.: No.: 233-2171.
- 627 -

VENTE PRIVÉE

Possession le 1er septembre, maison construite en 1960 Saint-Boniface centre, 5 chambres à coucher, excellente condition. Pour plus d'informations téléphonez au No **237-1901** du lundi au jeudi **après 17h00.**



On ne devient pas en forme en en parlant.

horaire de cbwft



SAMEDI

31 JUILLET

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 UN ÉTÉ À L'ÎLE MIRABELLE
9:30 CAPITAINE CAVERNE
10:00 ATTACHEZ VOS CEINTURES
10:30 DOCTEUR DOLITTLE
11:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE
12:00 D'HIER À DEMAIN
13:00 LE PHOQUE DU GROELAND
13:30 OMNIUM DE GOLF DU CANADA
15:30 FILM TAMPON
16:00 BAGATELLE
17:00 LE TÉLÉJOURNAL
17:05 UNE FENÊTRE SUR LE MONDE
17:30 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
18:30 BASE-BALL DES EXPOS
Du stade Olympique de Montréal, un march entre les Cardinals de St-Louis et les Expos.
EN CAS DE PLUIE:
CINÉ-SOLEIL
Bons baisers de Hong Kong
ET
L'École du Cirque de Moscou
OU
Éric Tabarly et les autres
21:00 BIZARRE, BIZARRE
OU
FESTIVAL DE JAZZ DE MONTREUX
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lectrice: Michèle Véroly
21:56 NOUVELLES DU SPORT
22:05 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
22:11 CINÉMA
23:30 CINÉ-NUIT

DIMANCHE

1er AOÛT

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 LES AVENTURES DE OUI-OUI
9:30 LES VOYAGES DE TORTILLARD
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11:00 LA SEMAINE VERTE
12:00 LIRE, C'EST VIVRE
13:00 OMNIUM DE GOLF DU CANADA
15:00 UNIVERS DES SPORTS
16:00 SECOND REGARD
17:00 LE TÉLÉJOURNAL
17:05 HEBDO-DIMANCHE
18:00 CHEZ DENISE
18:30 LES BEAUX DIMANCHES
Telle est Line.
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Les Grandes Aventures de l'Himalaya.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Des lendemains pour l'homme. Série de quatre émissions réalisée par Claude de Givray. En finir avec la faim.
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
21:56 SPORT-DIMANCHE
22:05 CINÉ-CLUB

LUNDI

2 AOÛT

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
10:30 DU SOLEIL À 5 CENTS
10:45 MON AMI GUIGNOL
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
11:30 WICKIE
12:00 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 AVIS DE RECHERCHE
13:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
13:30 REFLETS D'UN PAYS
14:30 DOCUMENTAIRES CANADIENS
15:30 TRAITS DE MÉMOIRE
16:00 À TIRE D'AILE
16:30 FANFRELUCHE
17:00 LA LÉGENDE DES CHEVALIERS AUX 108 ÉTOILES
18:00 CE SOIR
18:20 NOUVELLES DU SPORT
18:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Curd Jurgens se raconte (dern. de 2) Réal. Jean Faucher.
19:00 RANCH DE LA ROUGE
Anim. David Dandereau et Joanne Mercier. Invités: Gene Bretecher, Albert et Jim Dutiaume, et Gail Neduzak. Réalisation: Léo Foucault.
19:30 TÉLÉ-SÉLECTION
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:05 NOUVELLES DU SPORT
22:10 PORTRAIT DE FEMME
Présentation du colloque les Femmes et l'information.
23:10 CINÉMA

*Nous vous prions de noter que **notre horaire est soumis à changements** en raison des retransmissions des matchs de hockey et de base-ball. Pour de plus amples informations téléphonez au No 775-8351 pendant les heures de bureau et au 783-8028 après 17h.*

MARDI

3 AOÛT

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
10:30 VIRGINIE
10:45 LES FLOUMPS
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
11:30 HEÏDI
12:00 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 AVIS DE RECHERCHE
13:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
13:30 REFLETS D'UN PAYS
14:30 CINÉMA
16:00 À TIRE D'AILE
16:30 FIFI BRINDACIER
17:00 TÉLÉ-5
La Légende des Strauss. (dern. de 8).
18:00 CE SOIR
18:20 NOUVELLES DU SPORT
18:30 RENCONTRES
Denise Aimé Azou
19:00 NOUS, LES COMIQUES
20:30 PREMIÈRE PAGE
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:05 NOUVELLES DU SPORT
22:10 AINSI VA LA VIE
Reprise de quelques dossiers de la Semaine verte
23:10 CINÉMA

MERCREDI

4 AOÛT

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
10:30 JE SOUFFLE
10:45 GRISU, LE PETIT DRAGON
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
11:30 UN ANIMAL, DES ANIMAUX
12:00 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 AVIS DE RECHERCHE
13:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
13:30 REFLETS D'UN PAYS
De Rouyn.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
16:00 À TIRE D'AILE
16:30 LES FANTÔMES DU CHÂTEAU
17:00 LES AMIS DE MES AMIS
17:30 UN ÉTÉ DANS LE GRAND NORD
18:00 CE SOIR
18:20 NOUVELLES DU SPORT
18:30 LE BASE-BALL DES EXPOS
Du Veteran Stadium de Philadelphie, les Phillies reçoivent les Expos de Montréal. Comm.: Raymond Lebrun. Analyste: Jean-Pierre Roy. Statisticien: Pierre Murphy Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau. Réal. -coord.: Gaston Dagenais
EN CAS DE PLUIE:
CINÉ-SOLEIL
Bons baisers de Hong Kong
ET
L'École du Cirque de Moscou
OU
Éric Tabarly et les autres
21:30 FESTIVAL DE JAZZ DE MONTREUX
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:05 NOUVELLES DU SPORT
22:10 MOI, CLAUDE EMPEREUR
Drame réalisé par Herbert Wise, d'après un roman de Robert Graves. Avec Derek Jacobi, Brian Blessed, Frances White, Sian Phillips et Sheila Ruskin (3e de 13). La Prophétie. L'un des fils d'Agrippa, Gaïus, meurt d'une façon mystérieuse. Livia révèle à Auguste la vie de débauche que mène Julia. Le jeune Claude, infirme et bègue, est la cible de moqueries.
23:10 CINÉMA

JEUDI

5 AOÛT

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
10:30 LE LAC AUX PERCHES
10:45 RACONTE QUAND TU ÉTAIS PETITE
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
11:30 JOE LE FUGITIF
12:00 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 AVIS DE RECHERCHE
13:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
13:30 REFLETS D'UN PAYS
De Moncton.
14:30 CINÉMA
16:00 À TIRE D'AILE
16:30 L'IMAGINATION AU GALOP
17:00 LES GRANDES BATAILLES DU PASSÉ
Grunwald-Tanneberg 1410
18:00 CE SOIR
18:20 NOUVELLES DU SPORT
18:30 RENCONTRES
Georges Hourdin
19:00 LES GRANDS FILMS
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:05 NOUVELLES DU SPORT
22:10 PAR 27
Golf
22:40 LAUTREC 82
23:10 CINÉMA Mc CLOUD

VENDREDI

6 AOÛT

10:10 OUVERTURE ET HORAIRE
10:15 EN MOUVEMENT
10:30 LA BOÎTE À LETTRES
10:45 FABLIO LE MAGICIEN
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
11:30 DÉFI
12:00 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
12:25 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 AVIS DE RECHERCHE
13:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
13:30 REFLETS D'UN PAYS
De Rivière-du-Loup
14:30 CINÉMA
16:00 À TIRE D'AILE
16:30 PÉPINOT
17:00 DES AUTOS ET DES HOMMES
Citizen Ford
18:00 CE SOIR
18:20 NOUVELLES DU SPORT
18:30 RENCONTRES
Inv.: Jean-Charles de Fontbrune. Spécialiste de Nostradamus, il a consacré, avec son père, 40 ans d'études et d'analyses aux fameuses prophéties de Nostradamus. Son livre récent Nostradamus (France-Amérique) est un des plus grands succès de librairie de l'année. Entr.: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.
19:00 DU TAC AU TAC
19:30 HORS SÉRIE
Maîtres et valets. Le Visiteur inattendu.
20:10 LA TÉLÉVISION DES AUTRES
Maman, je t'endends. Documentaire sur la vie d'une famille japonaise qui a survécu à l'explosion de la bombe atomique, à Hiroshima, il y a 37 ans. Production japonaise.
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:05 NOUVELLES DU SPORT
22:10 CINÉMA
23:30 CINÉ-NUIT



SAMEDI

17:30 (4) "DRÔLE D'OISEAU" (The Sky Trap), E.-U. 1979. Comédie dramatique de J. Courtland avec Jim Hutton, Marc McClure et Patricia Crowley. Scénario mouvementé. Réalisation adéquate. Belles cascades aériennes. Interprétation sympathique. -E.

22:11 (6) "SANS ISSUE" (No Room to Run), Aust. 1977. Drame policier de R.M. Lewis avec Richard Benjamin, Paula Prentiss et Barry Sullivan. - Film tourné pour la télévision. Intrigue controuvée. Mise en scène négligée. Interprétation banale.

23:30 (3) "FAUSTINE ET LE BEL ÉTÉ", Fr. 1971. Drame psychologique de N. Companeez avec Muriel Catala, Francis Huster et Georges Marchal. Images exquises et lumineuses. Sensualité quasi palpable. Musique de qualité. Jeunes interprètes de talent.

DIMANCHE

22:05 (3) "AFFREUX, SALES ET MÉCHANTS", It. 1976. Comédie de moeurs de E. Scola avec Nino Manfredi, Francesco Annibali et Maria Bosco. - Dures conditions sociales traitées avec un humour grinçant. Mise en scène souple et vivante. Excellente interprétation de N. Manfredi.

LUNDI

19:30 (5) "LE BÂTARD" (The Bastard), E.-U. 1978. Drame historique de L.H. Katzin avec Andrew Stevens. Tom Bosley et Kim Cattrall.
Film de télévision présenté en deux épisodes. Intrigue feuilletonesque. Traitement spectaculaire mais superficiel. Mise en scène de métier. Interprétation acceptable.

23:10 (4) "ELECTRA GLIDE IN BLUE", E.-U. 1973. Drame policier de J.W. Guercio avec Robert Blake, Billy Green Bush et Mitchell Ryan. - Ensemble original et insolite. Exercices de style quelque peu indisciplinés. Jeu sobre et juste de R. Blake.

MARDI

14:30 (3) "MARTY", E.-U. 1954. Drame psychologique de D. Mann avec Ernest Borgnine, Betsy Blair et Esther Minciotti. - Un garçon boucher timide s'éprend d'une institutrice d'allure réservée. - Etude de milieu sobre et réaliste. Analyse psychologique subtile. Interprétation sensible. - A.

19:00 (5) "LE CLOWN EST ROI" (Three Ring Circus), E.-U. 1954. Comédie de J. Pevney avec Jerry Lewis, Dean Martin et Joanne Dru. - Deux compères démobilisés trouvent du travail dans un cirque dirigé par une jeune et jolie fille. - Histoire conventionnelle. Moments amusants. Interprétation loufoque de J. Lewis. - E.

23:10 (4) "AVENTURES À NEW YORK" (The Out-of-Towners), E.-U. 1969. Comédie de A. Hiller avec Jack Lemmon et Sandy Dennis. - Un couple se rend à New York pour affaire et est victime de plusieurs contrariétés. - Sens de l'observation comique des tracas de la vie. Dialogue vivant. Situations invraisemblables. Mise en scène alerte. Interprétation réussie. - E.

MERCREDI

23:10 (2) "LE CREPUSCULE DES DIEUX", It. 1972 Drame historique de L. Visconti avec Helmut Berger, Romy Schneider et Trevor Howard. - La vie de plus en plus déséquilibrée du roi Louis II de Bavière. - Fresque historique impressionnante. Construction quelque peu morcelée. Mise en scène soignée et intelligente. Trame musicale admirable.

JEUDI

14:30 (4) "MA FEMME EST FORMIDABLE" Fr. 1951. Comédie d'A. Hunebelle avec Fernand Gravey, Sophie Desmarets et Simone Valère. - Un sculpteur se croit trompé par sa femme. - Cinéma de boulevard. Scénario bien construit. Réalisation alerte. Interprétation vivante.

19:00 (4) "MELINDA" (On a Clear Day You Can See Forever). E.U. 1969. Comédie musicale de V. Minnelli avec Barbra Streisand, Yves Montand et Bob Newhart. - Un professeur de psychologie entreprend une série d'expériences avec une jeune fille particulièrement vulnérable à l'hypnotisme. - Intrigue peu vraisemblable présentée avec fantaisie. Décors et costumes soignés. Mise en scène de métier. Interprétation enjouée de B. Steisand. A.

23:10 (5) "OTAGE" (Return to the Alamo), E.U. 1975. Comédie policière de W. Doniger avec Dennis Weaver, Teri Garr et J.D. Cannon. - Une femme policière qui remplace momentanément son chef malade fait face à divers problèmes. - Episode de la série "McCloud". Enchevêtrement assez habile d'intrigues disparates. Mise en scène nerveuse. Suspense et humour. Interprétation adéquate.

VENDREDI

14:30 (5) "POIL DE CAROTTE", Fr. 1972 Comédie dramatique de H. Graziani avec Philippe Noiret, Monique Chaumette et François Cohn. - Souffre-douleur de sa mère, un enfant est mal défendu par son père. - Adaptation du roman de Jules Renard. Mise en scène conventionnelle. Interprétation inégale. -E.

22:10 (4) "LA MORT AMOUREUSE", Fr 1977. Drame fantastique de J. Ertaud avec Françoise Lugagne. Guy Marchand et Marcel Dalio. - Les problèmes sentimentaux de la directrice d'une vaste entreprise qui programme la mort des hommes à l'heure de l'informatique. - Scénario étrange. Heureuses trouvailles. Quelques aspects critiques. Bonne interprétation. Film tourné pour la télévision.

23:30 (4) "TROIS SOIRÉES AU PLAZA" (Plaza Suite), E.-U. 1970. Film à sketches de A. Hiller avec Walter Matthau, Maureen Stapleton, Barbara Harris et Lee Grant. - Trois incidents se situant dans une même chambre d'hôtel.- Origine théâtrale sensible. Mise en scène souple. Présence efficace de Matthau dans chaque sketch.

REMARQUE

L'explication et les côtes ont été établies par l'Office des Communications sociales.

Les chiffres placés avant le titre indiquent la valeur artistique du film: (1) chef d'oeuvre; (2) Remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre

À la fin du texte, les lettres indiquent la convenance pour les jeunes: E - Enfants; A- Adolescents

FILMS À L'HORAIRE DE CBWFT DU 7 AU 15 AOÛT

SAMEDI 7 AOÛT
22:05 cinéma. La chatte sur un toit brûlant
23:30 ciné-nuit. Le miracle des loups

DIMANCHE 8 AOÛT
15:00 cinéma - Deux solitudes
22:05 ciné-nuit. Orphée

LUNDI 9 AOÛT
19:30 Télé-sélection - Le batard
23:10 cinéma - Aventures aux Phillippines

MARDI 10 AOÛT
19:00 Nous les comiques : Ma femme est dingue
23:10 cinéma - Le chant et la souris

MERCREDI 11 AOÛT
23:10 cinéma - Pousse-pousse

JEUDI 12 AOÛT
19:00 grands films - Avanti
23:10 cinéma - Mc Cloud meurtre au zodiaque

VENDREDI 13 AOÛT
22:10 cinéma - C'est arrivé entre midi et trois heures
23:30 ciné-nuit - La tombe de Ligeia

SAMEDI 14 AOÛT
19:00 cinéma canadien - L'enfant de la solitude
22:05 cinéma - Collines de la terreur
23:30 ciné-nuit - Une lézarde dans le mur

DIMANCHE 15 AOÛT
22:05 ciné-club - Les bandits d'orgo solo